

# BROCHURE TECHNIQUE

CHAMPIONNAT  
NATIONAL PAR EQUIPES  
FEDERAL / FEDERAL

GYMNASTIQUE FEMININE

**1<sup>er</sup> au 3 juillet** 2016

Limoges (87)







# CHAMPIONNAT NATIONAL F-F1 GYMNASTIQUE FÉMININE

1-2-3 JUILLET 2016  
LIMOGES (87)



Révéler la passion qui vous anime

## INFORMATIONS

Organisé par l'Elan Sportif et Elfes

Palais des Sports de Beaublanc et Campus Universitaire de La Borie  
[www.elansportif87.fr](http://www.elansportif87.fr)

## PARTENAIRES

Crédit Mutuel

GYMNOVA

Limoges  
Métropole  
Communauté d'agglomération

département  
Haute-Vienne

Limousin

Université  
de Limoges





# LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

## UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS



Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

## LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

### // CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



# LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



L'évènement qui vous réunit s'inscrit dans la longue tradition fédérale des rassemblements annuels.

Ainsi, depuis près de 120 ans, la Fédération Sportive et Culturelle de France accueille chaque année sur le territoire national quelque 33 compétitions sportives et 3 rencontres culturelles.

Si nous avons coutume de dire que nos manifestations sont des lieux privilégiés où s'expriment les valeurs du vivre ensemble et du lien social, elles sont aussi – et avant tout – des lieux où s'exprime le plaisir. Plaisir de la rencontre, du dépassement de soi, de l'échange, de l'épanouissement à travers une activité.

Cette satisfaction n'existerait pas sans le concours des membres du comité d'organisation des Elfes et Elan Sportif de Limoges et de la commission nationale de gymnastique féminine qui, forts de leur savoir-faire, mais plus encore de leur engagement, ont su vous accueillir. Qu'ils soient dirigeants ou adhérents, à toutes et à tous, je veux dire merci. Bravo à celles et ceux qui se sont investis quelle que soit la hauteur de leur engagement. Sans eux rien n'aurait été possible, sans eux la fédération ne serait pas ce qu'elle est.

Bon week-end à tous !

Christian Babonneau

# LE MOT DE L'AUMONIER FÉDÉRAL



Chers amis,

A quoi vous inviter en cette année 2016, une année marquée par de profonds changements à tous les niveaux de la fédération ? Vous allez vivre des rassemblements fédéraux et des activités de toutes sortes.

Oui, à quoi vous inviter ?

Chacun d'entre vous est animé par le souci de favoriser, quelles que soient ses croyances, le respect des valeurs chères à la FSCF qui font partie du « projet éducatif » et que le GPS vous propose de privilégier, chaque fois que vous vous donnez le temps de réfléchir à votre action. Nous sommes en effet tous persuadés que nous avons mission d'aider les jeunes de nos associations à mettre en œuvre à travers le sport ou l'activité culturelle qu'ils pratiquent, la manière de grandir demain, en hommes et en femmes, et s'ils le veulent en chrétiens.

Les rassemblements fédéraux sont un peu comme des points d'orgue du travail auquel vous vous consacrez, tout au long de l'année. Je vous souhaite de les vivre dans la fête, la joie et la bonne humeur. Mais je vous souhaite aussi qu'à la suite de toutes ces rencontres sportives ou culturelles, vous puissiez prendre le temps d'évaluer vos actions et de vous dire entre vous, avec vos responsables et peut-être aussi avec les jeunes eux-mêmes, pourquoi vous faites ce que vous faites, et pourquoi vous le faites : une sorte de lecture de vos actions, appelée le plus souvent « relecture ».

Je me réjouis avec vous de la joie et du plaisir que vous prendrez à vous partager ces moments de bonheur. En toute amitié.

Louis-Michel Renier

# 01/ CONSIGNES GENERALES

Chaque ASSOCIATION doit OBLIGATOIREMENT se présenter à l'Accueil pour retirer SON DOSSIER (*même les associations arrivant le samedi*) qui contient le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elle ne pourra pas participer aux Championnats. En cas d'arrivée le Samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de votre première équipe.

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission nationale.

**ATTENTION ! Les juges ne venant pas se faire pointer le vendredi sont priés de téléphoner à Marie Odile Hanssens : 06.42.04.47.47 pour confirmer leur participation avant 20 heures le vendredi.**

Associations et Membres du Jury doivent indiquer

leur N° d'Affectation

**Retenez bien ce numéro qui vous sera utile durant tout le weekend.**

## ACCUEIL

**Parc Municipal du Palais des Sports**

**23 boulevard Beaublanc**

**87100 LIMOGES**

**Téléphone de l'Accueil :**

**Pour les Juges : 07 86 15 99 29**

**Pour les associations : 06 72 01 15 10**

*(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)*

# 1. DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

## 1.1 VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET

---

- 15 h : Accueil des associations et des juges, Palais des Sports Beaublanc
- 17 h 45 : Rassemblement des championnes 2015 au Chapiteau CSP, Parc du palais des Sports
- 18 h : Cérémonie d'ouverture, avec remise des drapeaux fédéraux et Trophées Annick Louvard et Jean Vintzel par les équipes championnes 2015
- 20 h : Réunion du comité technique à la Maison municipale des sports (à côté du palais des sports)
- 21 h 00 : Réunion des **Responsables d'Agrès** et **Secrétaires d'Agrès** : à la Maison municipale des sports (à côté du palais des sports)

**(la présence de tous est indispensable)**

Réunion des référents juges à chaque agrès (invités par la présidente du jury)

## 1.2 SAMEDI 2 JUILLET

---

### Championnats par équipes

- A partir de 7 h 50 : **FEDERAL Jeunesses et Aînées**  
Palais des Sports  
23 boulevard Beaublanc
- A partir de 8 h : **FEDERAL 1 Aînées**  
Domaine Universitaire de La Borie G1 + salle spé  
185 Rue Albert Thomas
- A partir de 7 h 55 **FEDERAL 1 Jeunesses**  
Domaine Universitaire de La Borie G2 + Dojo  
185 Rue Albert Thomas

### **SECRETARIAT DE COMPETITION :**

Palais des Sports  
23 boulevard Beaublanc

Fin du contrôle des points : 22 heures

## 1.2 SAMEDI 2 JUILLET

---

21 h : **FETE DE NUIT**  
Palais des Sports

21 h : **Repas Officiel**  
Palais des Sports (Chapiteau du CSP)

## 1.3 DIMANCHE 3 JUILLET

---

10 h 30 : **Festi'Fédé**  
Palais des Sports  
23 boulevard Beaublanc

13 h 30 : **Distribution des récompenses, licences et repas froids.**



## 2. MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Président général de la fédération	Christian BABONNEAU
Vice-présidente de la fédération en charge de la coordination des activités « Gymniques et d'Expression »	Dominique JOLY

## 3. MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

<b>Responsable de la C.N.G.F.</b>	Marie-Noëlle COTTALORDA
<b>Présidente du Jury</b>	Marie Odile HANSSENS
<b>Responsables Juges</b>	Geneviève CARIOU
FA et FJ	Elisabeth MORICET
F1A	Germinal FLORES
F1J	
<b>Festival</b>	Elisabeth JEAN
	Jean Marc LE RAY

### **DIRECTEURS des CONCOURS :**

Championnat Fédéral	Elisabeth JEAN Joël LECLINCHE
Championnat F1A	Catherine DENNEBOUY Monique SOURISSEAU
Championnat F1J	Laure GARCIN VEYRET Magaly HARS

### **RESPONSABLES du MATERIEL :**

Pierre DIEBOLD  
Jean PARISSE  
Charly DENNEBOUY

### **SECRETARIAT :**

Claire DARIUS  
Annie VIOLAIN  
Christophe GIGLEUX

### **Films pour la FSCF**

Michel CARIOU

## HORAIRES

### TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord  
entre les tableaux récapitulatifs des horaires par club  
et les horaires de chaque championnat,  
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

# Horaires Fédéral F-F1 LIMOGES 2016

N°	nom de l'association	ville	FA	F1A	FJ	F1J
18	VIOLETTE ATURINE	AIRE SUR ADOUR		10h50-13h25	8h-10h10	
59	AIZENAY GYM	AIZENAY		16h50-19h25		10h30-12h30
38	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIS		14h25-16h35		8h-10h10
77	UNION SPORTIVE	ANCENIS		14h25-16h35	10h25-12h25	
63	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	13h25-15h40		8h-10h10	
40	SAINT GEORGES D'ARGENTEUIL	ARGENTEUIL	13h25-15h40			
3	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES		16h50-19h25		8h-10h10
72	LA VIGILANTE DE BAYONNE	BAYONNE		8h-10h20		13h30-15h50
34	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE		10h50-13h25		8h-10h10
5	BOUSBOTTE	BESANCON		8h-10h20		10h30-12h30
70	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	18h15-20h15	8h-10h20	10h25-12h25	13h30-15h50
22	PATRONNAGE LAIQUE DE LA CAVALE BLANCHE	BREST		xxxxxxxx		
48	DOMREMY	BRUZ	13h25-15h40		8h-10h10	
44	J.A. ALOUETTES	CALUIRE				16h15-18h35
21	UNION CHÂBONNAISE	CHÂBONS	13h25-15h40			
69	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	15h50-18h05	10h50-13h25		8h-10h10
15	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES				16h15-18h35
78	LES JEUNES DE CHERENG	CHERENG	18h15-20h15	10h50-13h25		13h30-15h50
10	A F S C	CLUSES				16h15-18h35
4	LA CONCORDE	COUERON		10h50-13h25		16h15-18h35
12	SAINT EVRARD CYSOING	CYSOING		10h50-13h25	8h-10h10	16h15-18h35
46	JEANNE D'ARC DE DAX	DAX		14h25-16h35		8h-10h10
6	ENVOLEE DE DAX	DAX	15h50-18h05		10h25-12h25	
2	JEANNE D'ARC EAUBONNE	EAUBONNE				13h30-15h50
13	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	15h50-18h05	16h50-19h25	10h25-12h25	13h30-15h50
13	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES			8h-10h10	
57	PASSION GYM ESTRABLIN	ESTRABLIN				16h15-18h35
29	EPI DE GRAMMOND	GRAMMOND		16h50-19h25		
7	ALERTE GRAYLOISE	GRAY				10h30-12h30
52	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE		16h50-19h25		8h-10h10
54	SOCIETE SPORTIVE ST ALOYSE	INGERSHEIM				13h30-15h50
43	ASCE LA BAULE	LA BAULE ESCOUBLAC				8h-10h10
35	LES JONGLEURS GYM	LA GUERCHE DE BRETAGNE		16h50-19h25		
47	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX		14h25-16h35		
24	AVANT-GARDE TURRIPINOISE	LA TOUR DU PIN		16h50-19h25		10h30-12h30
20	GAS DE St THIVISIAU	LANDIVISIAU	18h15-20h15			13h30-15h50
65	CERCLE GYMNIQUE LE RUSSEY	LE RUSSEY		8h-10h20		
74	ALOUETTES GYM	LES HERBIERS		10h50-13h25	xxxxxxxx	16h15-18h35
73	LESTREM GYM	LESTREM		14h25-16h35	8h-10h10	
42	CADETTES St MICHEL	LIMOGES	15h50-18h05	10h50-13h25	8h-10h10	10h30-12h30
76	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	15h50-18h05	8h-10h20	10h25-12h25	
9	ATHLETIC-CLUB STE CECILE	LUISANT		10h50-13h25		16h15-18h35
55	EVEIL DE MARANS	MARANS		16h50-19h25		
82	ESPERANCE MARCQ	MARCQ EN BAROEUL		10h50-13h25	8h-10h10	16h15-18h35
80	JEANNE D'ARC	MAZE	13h25-15h40			16h15-18h35
32	LA BOURGUIGNONNE	MEURSAULT		10h50-13h25		
11	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS		16h50-19h25		10h30-12h30
36	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT				16h15-18h35
83	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX	13h25-15h40		10h25-12h25	
23	ETOILE MOUZILLONNAISE GYMNASTIQUE	MOUZILLON		14h25-16h35		10h30-12h30
33	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON				8h-10h10
64	CSC LAETITIA	NANTES		8h-10h20		13h30-15h50
66	ASC BONNE GARDE	NANTES	15h50-18h05	8h-10h20	10h25-12h25	16h15-18h35
66	ASC BONNE GARDE	NANTES	13h25-15h40			
8	GASSENDIANA	PARIS	18h15-20h15			
79	JEANNE D'ARC	PERENCHIES		14h25-16h35		8h-10h10
81	LES BLES D'OR GYMNASTIQUE	PONTCHATEAU				xxxxxxxx
45	Jeune Garde de POURRAIN	POURRAIN				13h30-15h50
26	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	13h25-15h40			16h15-18h35
51	ELAN SPORTIF DE RIVE-DE-GIER	RIVE DE GIER		10h50-13h25		16h15-18h35
14	AISC ROULANS	ROULANS				10h30-12h30
68	ASSOCIATION GYMNIQUE DE SAILLY SUR LA LYS	SAILLY SUR LA LYS		16h50-19h25		10h30-12h30
27	USSA GYMNASTIQUE	SAINT ANDRE LEZ LILLE		16h50-19h25		8h-10h10
67	VAILLANTE OMNISPORT SAINT BRICE	SAINT BRICE		16h50-19h25		13h30-15h50
56	JEUNES SPORTIVES ST CHAMOND	SAINT CHAMOND		14h25-16h35	8h-10h10	
53	AVANT GARDE DE SAINT ETIENNE	SAINT ETIENNE		8h-10h20		13h30-15h50
50	ETOILE DE MONTAUD	SAINT ETIENNE	15h50-18h05			
28	BLEUETS DE MAURIENNE	SAINT JEAN DE MAURIENNE		10h50-13h25		
31	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN		14h25-16h35		8h-10h10
17	ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE		16h50-19h25		10h30-12h30
71	HIRONDELLE GYMNASTIQUE	Saint-Julien-de-Concelles		16h50-19h25		
39	ETOILE CLAIRE-JOIE GYMNASTIQUE	SAINT-NAZAIRE	18h15-20h15			13h30-15h50
75	A.U.S.GYMNASTIQUE	SCHILTIGHEIM		8h-10h20		
41	SPORTING CLUB	SEYSSUEL		14h25-16h35		
16	LES LIBELLULES	ST ALBAN LEYSSE				10h30-12h30
19	MJC UNION LESTRA VALEILLE	ST BARTHELEMY LESTRA	13h25-15h40			
1	CHARTREUSE GYM	ST LAURENT DU PONT		10h50-13h25	8h-10h10	
61	LA CAMBRONNAISE	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	15h50-18h05	8h-10h20	10h25-12h25	
58	SOCIETE DE GYMNASTIQUE "ST-LEON"	STE-CROIX-EN-PLAINE		14h25-16h35		
62	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	18h15-20h15			

## Horaires Fédéral F-F1 LIMOGES 2016

N°	nom de l'association	ville	FA	F1A	FJ	F1J
25	LE CRAN GYM FILLES	TASSIN	15h50-18h05	8h-10h20		10h30-12h30
60	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	18h15-20h15		10h25-12h25	13h30-15h50
37	LA VAILLANTE	VERTOU		14h25-16h35		8h-10h10
30	HIRONDELLES	VILLEFRANCHE/SAONE	18h15-20h15	<del>xxxxxxxx</del>	10h25-12h25	13h30-15h50



## 4. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

### DISCIPLINE et TENUE

---

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous, pour le bon déroulement de ces championnats.

### TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition (cf. art 20.4 – page 32 – PF 2016)

---

#### Gymnastes

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe. *(les marques de fabrication peuvent être différentes).*
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aine.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, piercing, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- Le port de l'écusson n'est pas obligatoire. Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

#### Entraîneurs

- Tenue uniforme pour toute l'association : SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures de sport blanches (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 9.1 du PF 2016).

#### Juges

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
  - Messieurs : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine
- Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport à dominance blanches

### LICENCES:

---

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

---

## AUTORISATION PARENTALE

---

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

## CONTRÔLE DES POINTS

---

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 1 heure après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non-exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

## RAPPEL

---

### Art. 22.2 – page 39 – PF 2016

- Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

### Article 23.5 – page 41 – PF 2016

- Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de 8 points est appliquée par note annulée.
- Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum de gymnaste imposé, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note à 0.
- Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le mouvement d'ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum de gymnastes imposé de la catégorie, une pénalité de 8 points est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, voir Art. 4.2, sauf gymnaste blessée, voir Art. 10.2.
- De plus, en cas de sur effectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

## CONVENTION PARTICULIERE - Article 23.3 page 40 du PF 2016

---

Il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe Aînées (catégorie F, F1, F2, F3 confondues), de faire concourir en FA ou F1A, 2 gymnastes nées en 2002.

Ces gymnastes qui auront les numéros 13 et 14, effectueront le 5° degré au maximum, exécuteront le mouvement d'ensemble Aînées et respecteront les normes des agrès Aînées.

## BLESSURE D'UNE GYMNASTE

---

Se reporter à l'article 10, page 14 du Programme Fédéral 2016.

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

## RECLAMATIONS-(art. 11 – page 14 – PF 2016)

---

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- de la Responsable de la CNGF,
- du Président du Jury,
- du Responsable des Juges du plateau,

qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

**Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.**

---

## **JURY**

### **TABLEAUX RECAPITULATIFS**

Attention, tous les juges hébergés par l'organisateur doivent se munir de sac de couchage et linge de toilette.



## LISTE DES JUGES

### FEDERAUX et FEDERAUX FORMATEURS

N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
1	APPELGHEM Michel	Marcq en Baroeul	Barres	F J/A
2	BARRAUX Dominique	Villefranche sur Saône	Barres	F J/A
3	BAVUSO Simone	Saint Etienne (AG)	Sol	F J/A
5	DENAEGEL Bernard	Mouvoux	Table de Saut	F J/A
6	DE FIRMAS Cécile	Triel	Table de Saut	F J/A
7	DESMAS Françoise	Nantes (ASCBG)	Poutre	F J/A
8	ERIDIA Sophie	Dax (Envolée)	Sol	F J/A
9	FOHRER Isabelle	Sainte Croix en Plaine	Poutre	F J/A
10	FRISON Nadège	Châbons	Barres	F J/A
11	GAUVIN Karine	Saint Sébastien sur Loire	Ensembles	F1 J
12	GILLOUX Sylvie	Saint Alban Laysse	Poutre	F J/A
13	GIVOIS Simone	Caluire	Sol	F J/A
14	LIMANDAS Françoise	Tassin	Poutre	F J/A
15	NAVES Marie-France	Chambéry	Ensembles	F1 J
16	NEBRA Michel	Dax (Envolée)	Barres	F J/A
17	PAIRE Hélène	Saint Etienne (Etoile)	Table de Saut	F1 A
18	PEYRES Jean-Louis	Dax (Envolée)	Table de Saut	F J/A
19	REINOSE Anne-Marie	Bruz	Ensembles	F J/A
20	RICHARD Monique	Saint Marcellin	Table de Saut	F J/A

### JUGES LIBRES

N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
101	BAERT Sylvie	Mouvoux	Poutre	F J/A
102	BAGIEU Marie-Pierre	Dax (JA)	Barres	F J/A
103	BART Sylvie	Armentières	Poutre	F J/A
104	BERJONNEAU Marie-Annick	Limoges (Cad)	Table de Saut	F J/A
105	BERNARD François	Marcq en Baroeul	Table de Saut	F J/A
106	BETEMPS Jocelyne	Chambéry	Barres	F J/A
107	BETTINELLI Stéphanie	Schiltigheim	Poutre	F J/A
108	BOTTO Nicole	Argenteuil	Barres	F J/A
109	BOUCHAUD Frédérique	Saint Julien de Concelles	Barres	F1 A
110	BOUCHET Brigitte	Nantes (ASCBG)	Sol	F J/A
111	BOUCHET Laurence	Saint Barthélémy Lestra	Sol	F J/A
112	CELLIER Sylvette	Angers	Table de Saut	F1 J
113	CHAPUIS Anne-Claude	Besançon	Barres	F J/A
114	COCHETEL Chantal	Vertou	Sol	F J/A
115	DELIOT Janine	Mornant	Sol	F J/A
116	DELOI Martine	Dax (JA)	Table de Saut	F J/A
117	DUBOSCQ Michèle	Aire sur Adour	Poutre	F1 A
118	DUPONT Nicole	Villefranche sur Saône	Poutre	F J/A
119	EMONIN Sandra	Roulans	Sol	F J/A
120	FOURNERET Fabienne	Besançon	Barres	F1 J
121	FOURNIER Freddy	Nantes (ASCBG)	Barres	F J/A
122	FREGNET Sylvie	Luisant	Sol	F J/A
123	FRISON BUISSON Karen	Bourgoin Jallieu	Poutre	F J/A
124	GRANGERAT Reine	Cluses	Ensembles	F1 J
125	GROCHULSKA Corinne	Saint Marcellin	Table de Saut	F J/A
126	GUIHAL Danièle	Ancenis	Sol	F J/A

127	GUIPET Michèle	Beaune	Poutre	F J/A
128	LAFFARGE Claire	Tassin	Sol	F1 J
129	LORENTZ Sophie	Schiltigheim	Sol	F J/A
130	MEYER Béatrice	Saint Laurent du Pont	Table de Saut	F J/A
131	MINTOFF Chantal	Charleville-Mézières	Barres	F1 A
132	NICOLINI Josiane	Argenteuil	Table de Saut	F J/A
133	PASQUE Malika	Saint Sébastien sur Loire	Ensembles	F1 A
134	PAUBEL Martine	Replonges	Poutre	F J/A
135	PECH Brigitte	Estrablin	Poutre	F J/A
136	PENIN Nathalie	Tassin	Barres	F J/A
137	PEZET Isabelle	Cysoing	Table de Saut	F J/A
138	POTAPOFF Mireille	Limoges (Cad)	Sol	F J/A
139	MUSSARD Sylvie	Chéreng	Poutre	F J/A
141	ROBERT Sibylle	Saint Nazaire (Etoile)	Barres	F1 A
142	SCHNEIDER Marthe	Strasbourg	Table de Saut	F1 A
143	VANDEVOOGHEL Marie-Odile	Estaires	Sol	F J/A
144	VEYRET Catherine	Bourgoin Jallieu	Sol	F J/A
145	WATELET Nicole	Saint Brice	Sol	F J/A
146	WEISS Manuella	Sainte Croix en Plaine	Sol	F J/A
147	NEBRA Andrée	Lestrem	Poutre	F1 J

## LISTE DES JUGES

6ème degré

N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
201	ANDRE Anne	Saint Laurent du Pont	Sol	F1 A
202	ALBAUT Annick	Charleville Mézières	Table de Saut	F1 J
203	BELLUT Marie Pierre	Saint Chamond	Sol	F J/A
204	BENOIT Josette	Chambéry	Sol	F1 A
205	BERGER Laure	La Tour du Pin	Barres	F1 A
206	BEUDET Jennifer	Roulans	Poutre	F1 A
207	BICHON Claude	Couëron	Poutre	F J/A
208	BONNAUD Nicole	La Baule-Escoublac	Table de Saut	F1 J
209	BRAS Marthe	Mornant	Barres	F J/A
210	BRE Manon	Mouzillon	Sol	F1 J
211	BREILLET Dorothée	Bourgoin Jallieu	Sol	F1 J
212	BILLON Gwladys	Landivisiau	Sol	F1 J
213	BURKARTH Valérie	Paris	Sol	F J/A
214	CADOUX Maryse	Replonges	Table de Saut	F1 A
215	CAYZELLE Christelle	Mouvoux	RA Poutre	F1 A
216	CHANDELIER Viviane	Saint Nazaire (Alerte)	Poutre	F1 J
217	CARIOU Angélique	Landivisiau	Sol	F1 A
218	COLLEMICHE Odile	Rive de Gier	Poutre	F1 J
219	CORGIER Séverine	Amplepuis	Barres	F1 A
220	COUTURIER Elodie	Nantes (CSC)	Sol	F J/A
221	DASTE Patricia	Aire sur Adour	Table de Saut	F J/A
222	DECLERCK Cyrielle	Cysoing	Poutre	F J/A
223	DECONNINCK Jeanne-Marie	Sailly sur la Lys	Barres	F J/A
224	DELALANDE Jessica	Saint Nazaire (Alerte)	Poutre	F J/A
225	DELOBRE Sophie	Saint Etienne (Etoile)	Sol	F1 J
226	DIVAY Adeline	Bruz	Poutre	F1 J
227	DORDOIGNE Roger	Triel	Sol	F1 A
228	DOURDANT Dominique	Mugron	Sol	F J/A
229	DUPONT Michèle	Luisant	Poutre	F J/A
230	FEAT Katell	La Guerche	Table de Saut	F J/A
231	FEIERSTEIN Jacques	Eaubonne	Barres	F J/A
232	FISCHER Barbara	Ingersheim	Poutre	F1 A
233	FOURNEL Pascale	Amplepuis	Sol	F1 J
234	GAVANT Andrée	Bourgoin Jallieu	Ensembles	F1 J
235	GAY Caroline	Tassin	Barres	F1 J
236	GELIN Corinne	Amplepuis	Sol	F J/A
237	GENTIAL Marie-Dominique	Rive de Gier	Sol	F1 A
238	GODINAT Sabine	Bruz	Table de Saut	F J/A
239	GOORIS Sandrine	Bayonne	Poutre	F J/A
240	GUILLAUME Léa	Le Russey	Poutre	F1 J
241	GRES Ariane	Seyssuel	Poutre	F1 A
242	GUGGENBUHL Caroline	Ingersheim	Table de Saut	F J/A
243	GRUHIER Philippe	Estaires	Barres	F J/A
244	RUHLMANN Catherine	Strasbourg	Poutre	F1 J
245	HOLLANDRE Anne	Pérenchies	Barres	F J/A
246	HOUZE Gwladys	Saint Sébastien sur Loire	Barres	F J/A
247	JACON Véronique	Saint Jean de Maurienne	Poutre	F1 A
249	JOLY Maryvonne	Montrond les Bains	Ensembles	F1 A
250	JOUSSEAUME Henri	Couëron	Table de Saut	F1 A
251	LANGLADE Gérald	Aire sur Adour	Poutre	F1 J
252	LAVAU Ghislaine	Pourrain	Sol	F1 A
253	LE DALL (PERON) Gwendoline	Landivisiau	Poutre	F J/A

## LISTE DES JUGES

## 6ème degré

N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
255	LECOQ Florence	Ancenis	Barres	F J/A
256	LEPAROUX Jacqueline	Vertou	Poutre	F J/A
257	LEPAROUX Yannick	Vertou	Barres	F1 J
258	LIEVRE Annick	Mazé	Table de Saut	F1 A
259	MARLANGUE Jean	Eaubonne	Poutre	F1 J
260	MAURICE Amélie	La Baule Escoublac	Barres	F1 J
261	MENAGER Marc	Guérande	Barres	F1 A
262	MICHEA Marie Laurence	Beaune	Poutre	F1 A
263	MICOUD Elizabeth	Chabons	Poutre	F J/A
264	MOOGEN Laure	Cysoing	Barres	F1 A
265	MORA Régine	Dax (Envolée)	Poutre	F1 A
266	MUYLLE Sandrine	Pérenchies	Table de Saut	F1 A
267	NOGUEIRA Corinne	Limoges (Cad)	Barres	F1 J
268	PAFFUMI Véronique	Caluire	Table de Saut	F J/A
269	PALUMBO Dolorès	Cluses	Table de Saut	F J/A
270	PAQUIER Laura	Besançon	Sol	F1 A
271	PASCAL Eliane	Saint Etienne (AG)	Poutre	F1 A
272	PASQUIER Margaux	Les Herbiers	Sol	F J/A
273	PERIOL Nicole	Saint Chamond	Poutre	F1 J
274	PETITEAU Aurélie	Mouzillon	Poutre	F J/A
275	PEYRATOUT Nadine	Limoges (Cad)	Barres	F1 A
276	PIAT Véronique	Saint Marcellin	Poutre	F1 J
277	PIRAUD Christine	St Etienne (Etoile)	Table de Saut	F J/A
278	PISKA Léa	Beaune	Table de Saut	F1 J
279	PRIN Véronique	Nantes (ASCBG)	Table de Saut	F1 A
280	PUCELLE Joëlle	La Baule Escoublac	Poutre	F J/A
281	PUSCHMANN Isabelle	Triel	Sol	F J/A
282	RIOULT Marie Laure	Saint Nazaire (Alerte)	Poutre	F1 A
283	STEPHENSON Véronique	Meursault	Sol	F1 A
284	STEPPE Fabienne	Saint André lez Lille	Poutre	F J/A
285	TARDY Anne- Laure	Saint Barthélémy Lestra	Poutre	F1 J
286	TATON Mélanie	Replonges	Sol	F1 J
287	TESSIER Evelyne	Saint Brice	Poutre	F1 A
288	THERAGE Sabrina	Lestrem	Sol	F J/A
289	TILLON Françoise	Montrond les Bains	Barres	F1 J
290	TILMAN Magalie	Charleville Mézières	Sol	F1 A
291	MOTTE Florence	Villefranche sur Saône	Table de Saut	F1 A
292	VANDAELE Patricia	Angers	Barres	F J/A
293	BONNINGUE Chantal	Grammond	Ensembles	F1 A
294	LECADRE Amélie	Saint Nazaire (Etoile)	Sol	F1 A



## LISTE DES JUGES

## 2ème échelon

N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
301	ADAMO Nadine	Seyssuel	Sec Poutre	F1 A
302	ADNANE Fatiha	La Tour du Pin	Rempl. S/TS	
303	ALLER Sandrine	Gray	Sec Ensembles	F1 A
304	APPELGHEM Christine	Sailly sur la Lys	RA Sol	F1 J
305	AUCLAIR Norbert	Mouzillon	Table de Saut	F1 J
306	BAROUX Monique	Saint Barthélémy Lestra	Poutre	F1 A
307	BIADATTI Muriel	Couëron	Table de Saut	F1 J
308	BIOTTEAU Anne- Marie	Ancenis	Barres	F1 A
309	BOF Elodie	La Motte Servolex	Barres	F1 A
310	BOURGEOIS Evelyne	Grammond	Table de Saut	F1 J
311	CHAPELLE Josiane	Mazé	Sol	F1 J
312	CHATAIN Manon	Nantes (ASCBG)	Rempl. TS/P	
313	EYLIER Christiane	Chérenge	Table de Saut	F1 J
314	COUSSOT Martine	Argenteuil	Poutre	F1 A
315	COUSSOT Michel	Argenteuil	Table de Saut	F1 J
316	DELFORGE Jeanne-Marie	Armentières	Ensembles	F J/A
317	DEBIEN Lucie	Saint Julien de Concelles	Poutre	F1 A
318	DEMOOR Dorothée	Marcq en Baroeul	Sol	F1 J
319	DIEUDONNE Nadine	Sailly sur la Lys	Sol	F1 A
320	DOMPNIER Catherine	Saint Jean de Maurienne	Sol	F1 J
321	DRAGO Christian	Saint Chamond	Barres	F1 A
322	DUCHAMP Chantal	Luisant	Poutre	F1 J
323	DUGOUGEAT Daniel	Saint Etienne (AG)	Sec Sol	F1 J
324	EQUIS Raymond	Rive de Gier	Table de Saut	F1 A
325	FATH Carole	Saint Nazaire (Etoile)	RA Barres	F1 J
326	FONT Alizée	Saint Alban Laysse	Sec Ensembles	F J/A
327	FRANCO Carole	Saint André Lez Lille	Poutre	F1 J
328	GALLOT Nathalie	Dax (JA)	Sol	F1 J
329	GARNIER Mary Line	Villefranche sur Saône	Sec Barres	F1 A
330	GASTINEAU Emilie	La Guerche	Sec Table de Saut	F1 A
331	FALVET Dominique	Bayonne	Rempl. TS/P	
332	PIERRESTIGER Frédérique	Angers	Sol	F1 A
333	GAUVRIT Hélène	Aizenay	Sol	F1 A
334	GEIGER Régine	Sainte Croix en Plaine	Ensembles	F1 J
336	GERBAUD Chantal	Montrond les Bains	RA Ensembles	F1 J
337	HARNAIS M Thérèse	Limoges (Cad)	Poutre	F1 A
338	HECQUET Sandrine	Dax (JA)	RA Barres	F1 A
339	JEANNIERE Mélanie	Les Herbiers	Sol	F1 A
340	JEAN VICTOR Nicole	Marans	Poutre	F1 J
341	JUBEAUX Magaly	Estaires	Barres	F1 J
342	KNECHT Bénédicte	Montrond les Bains	Sol	F1 J
343	LEBEAU Audrey	Châbons	Rempl. TS/BA	
344	LEBORGNE Agnès	Mugron	Poutre	F1 J
346	LELEU Emmanuelle	Pérenchies	Barres	F1 J
347	LEMENU Anne Marie	Saint Brice	Sol	F1 J
348	LEPERCQ Isabelle	Armentières	Sol	F1 J
349	L'HURRIEC Christine	Nantes (CSC)	Sol	F1 A
350	LIEVIN Laurence	Saint André Lez Lille	Table de Saut	F1 A
351	MARAILHAC Martine	Aire sur Adour	Rempl. BA/P	
352	MARTENOT Sabine	Meursault	Sec Barres	F J/A
353	MATIGNON Thérèse	Aizenay	Sec Table de Saut	F J/A

## LISTE DES JUGES

## 2ème échelon

N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
354	MENAGER Michèle	Guérande	Barres	F1 J
355	MERESSE Emmanuelle	Estaires	Barres	F1 A
356	METTHARI Katia	Guérande	Barres	F1 J
357	PELTIER Lucille	La Guerche	Table de Saut	F1 A
358	PLESSY Alain	Pourrain	Table de Saut	F1 J
359	POINT Lucia	Grammond	Barres	F1 J
360	PY Jean Marie	Chambéry	Sec Ensembles	F1 J
362	RIVIERE Chrystelle	Guérande	Sol	F1 J
363	RYSEN Fanny	Lestrem	Poutre	F1 A
364	SIMON Adélaïde	Cluses	Rempl. P/BA	
365	SPIEGELS Patryck	Marcq en Baroeul	Table de Saut	F1 A
366	TISON Corinne	Chérenge	Sol	F1 A
367	VERRIERES Sabine	Saint Laurent du Pont	Barres	F1 J
368	VETTRAINO Zaia	Caluire	Rempl. BA/P	
369	VINCENT Sophie	Estrablin	Table de Saut	F1 J
370	WAEKENS Valérie	Lestrem	Table de Saut	F1 J
371	JEANPIERRE Valérie	Paris	Poutre	F1 A
372	DIEUDONNE Julie	Estaires	Sol	F1 J
373	PILET Florent	Les Herbiers	Rempl. TS/P	

**LISTE DES JUGES**

Juges Ensemble - Responsables et secrétaires d'agrès

<b>N°</b>	<b>NOMS</b>	<b>VILLES</b>	<b>AFFECTATION</b>	<b>CATEGORIE</b>
401	ALLARY Patricia	Estrablin	RA Table de Saut	F1 J
402	BARRE Sandra	Aizenay	Ensembles	F1 A
403	BADONNEL Séverine	Meursault	Sec Poutre	F1 J
404	CARLINI Suzanne	La Motte Servolex	RA Barres	F J/A
405	CHASSIBOUD Orlane	Gray	RA Sol	F J/A
406	COQ Hélène	Saint Jean de Maurienne	Sec Poutre	F J/A
407	CUCHE Hélène	Roulans	RA Ensembles	F J/A
408	DECOUR Bernard	La Motte Servolex	Ensembles	F J/A
409	MALLERON Mathilde	Mugron	RA Table de Saut	F1 A
410	FOURNIER Céline	Gray	Ensembles	F J/A
411	GEISLER Stéphanie	Mornant	RA Sol	F1 A
412	BLIN Flora	Saint Julien de Concelles	Sec Sol	F J/A
414	MAYER Corinne	Strasbourg	Sec Table de Saut	F1 J
415	MONTOIS Catherine	Bayonne	RA Ensembles	F1 A
416	PETOZZI M Christine	Villefranche sur Saône	Ensembles	F1 A
417	PLUMEJEAU Louis Marie	Mazé	Ensembles	F1 J
418	RAMBAUD Clara	Bourgoin Jallieu	RA Table de Saut	F J/A
420	SALOMON Yvette	Triel	Sec Barres	F1 J
421	SCHLEWITZ Claire	Ingersheim	RA Poutre	F J/A
422	SEIGLE Julie	La Tour du Pin	Sec Sol	F1 A
423	THEOBALD Heidi	Schiltigheim	RA Poutre	F1 J
424	THOMMEREL Flavie	Marans	Ensembles	F J/A
425	TOUTAIN Edith	Chérenge	Ensembles	F1 A
426	VIAL Laurence	Saint Alban Laysse	Poutre	F1 J
427	RUDEL Annie	Saint Laurent du Pont	Ensembles	F J/A
428	ARNAUD Fiona	Marans	Rempl. Sec	

## 5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTRÔLEURS DE LICENCES

Ils assistent à la réunion du **Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet à 21 heures** avec les directeurs de concours à la Maison Municipale des Sports (à côté du Palais des Sports).

Cette réunion est indispensable pour la bonne organisation de la compétition.

### CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

---

Les Juges Fédéraux, Libres, 6<sup>èmes</sup> degrés ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Les juges qui demandent l'hébergement avec l'organisateur, penseront à apporter un sac de couchage et le linge de toilette.

En Fédéral Aînées et Jeunesses, vous noterez à 3, la moyenne des 3 notes sera faite et vous noterez sur les feuilles de note, votre moyenne à 3 chiffres après la virgule.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois :

- En F1A, les 6<sup>èmes</sup> degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, sauf au sol, les premiers jurys des 4 agrès jugeront les 6<sup>èmes</sup>
- En F1J, les 5<sup>èmes</sup> degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, sauf au sol, les premiers jurys des 4 agrès jugeront les 5<sup>èmes</sup>

**IMPORTANT** : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI.

Nous demandons aux Juges :

- de ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- de conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation. En cas de réclamation, les Juges doivent pouvoir justifier leur note.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

## AVIS concernant la DEFECTION de MEMBRES du JURY

---

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouviez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

\* à la FEDERATION : 01 43 38 89 87 (FAX 01 43 14 06 65)

\* à la responsable du jury : **Marie Odile HANSSENS : 06.42.04.47.47**

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

**Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.**

---

## 6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

### Briefing des entraîneurs :

---

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour écouter toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

### Contrôle des licences :

---

Bien respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

Pour les F1J et F1A, on rajoutera la lettre inscrite dans le tirage au sort pour **la main droite** et on mettra le numéro de l'association sur la **main gauche**.

### Retrait des dossiers de compétition :

---

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

<b>FA</b>	<b>FJ</b>	<b>F1A</b>	<b>F1J</b>
Bleu	Rose	Vert	Jaune

### Compétition :

---

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.N.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié par le Directeur de Concours.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

<b>F1A</b>	<b>F1J</b>
Les 6 <sup>èmes</sup> degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys (les cases des jurys concernés seront grisées). Nota : au sol, ce sont les premiers jurys des 4 agrès qui jugeront les 6 <sup>ème</sup>	Les 5 <sup>èmes</sup> degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys (les cases des jurys concernés seront grisées). Nota : au sol, ce sont les premiers jurys des 4 agrès qui jugeront les 5 <sup>ème</sup>

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné.

**Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche répartition des filles et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.**

### Table de Saut :

---

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

### Barres Asymétriques :

---

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

## Sol :

---

Vous remplirez à l'avance la fiche musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

## Le mouvement d'ensemble

---

**Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.**

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

Fédéral Aînées et Jeunesses : sous chapiteau devant le Palais des Sports

Fédéral 1 Aînées : dans la salle de Tennis de Table

Fédéral 1 jeunesses : Tatamis de Judo

## ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

---

Saut-Ensemble-Barres-Poutre Sol



## 7. BRIEFING DES JUGES A L'ATTENTION DES ENTRAINEURS

### GENERALITES

#### ∞ LES PENALITES DE COMPORTEMENT

Les pénalités de comportement de l'entraîneur de la gymnaste ne sont à appliquer qu'avec l'accord du Responsable des Juges du plateau.

#### ∞ BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Si une gymnaste se blesse en cours de mouvement et ne poursuit pas son exercice, vous **devez noter** ce qu'elle a fait avant l'accident. Vous mettez cette note dans le degré qu'elle a exécuté. **Vous ne devez pas marquer « blessée ».**

#### ∞ RECLAMATION

Les juges n'ont pas à répondre aux demandes de justification de notes formulées par les entraîneurs. Ceux-ci doivent le faire par écrit auprès du Responsable des Juges du plateau avec une caution de 15,00€.

#### ∞ ENTRAINEURS

#### Pénalités

Présence de l'entraîneur sur les tapis en poutre et en sol (sauf pour retirer le tremplin)	0,50pt net sur NF
Présence entre le tremplin et la table de saut	0,50pt net sur NF
Mains au-dessus des tapis pour aider moralement la gymnaste	0,50pt net sur NF
Aide au saut	Saut NUL
Aide en barres, poutre et sol	<b>Perte de la valeur de l'élément en note D + pénalité de 3 points en note E</b> <i>(Ne se cumule pas avec la pénalité pour la présence sur le tapis)</i>

#### ∞ LECTURE DE LA FEUILLE D'IMPOSE

#### Paragraphe coté : EN GRAS SOULIGNE = VALEUR DE LA DIFFICULTE

**Elément non exécuté ou aidé** : Perte de la valeur de l'élément en note D et moins 3 points sur la note E.

**Lorsque ces 3 points sont à retirer les juges doivent avertir immédiatement le Responsable des Juges du plateau car cette pénalité doit rester exceptionnelle.**

**Élément tenté** : Perte de la valeur de l'élément en note **D** + fautes d'exécution générales éventuelles sur la note **E**.

**Élément reconnu** : Valeur de l'élément en note **D** + fautes d'exécution et /ou fautes d'exigences techniques éventuelles sur la note **E**.

Pénalité de 0.10pt pour faute de texte sur la note **E** (exemple : pas de saut vertical après la rondade flip au 4<sup>ème</sup> degré sol) et pour chaque tiret non exécuté en totalité ou partiellement.

### **Paragraphe non coté :**

**Paragraphe avec un intitulé** : Pénalité de 0.80pt sur la note **E** pour l'élément principal **oublié ou aidé**, 0,10pt sur la note **E** pour tout tiret oublié.

**Attention** si le paragraphe entier est oublié, il n'y a pas cumul entre l'oubli de l'élément principal et les tirets non exécutés, la gymnaste perd au maximum 0.80pt.

**Paragraphe intitulé « chorégraphie »** : pénalité de 0.10pt sur la note **E** pour tout tiret oublié avec un maximum de 0.80pt.

Pour toute exigence technique (écriture « normal ») non respectée, en paragraphes cotés ou non : pénalité de 0.30pt sur la note **E** (sauf cas particuliers).

### ∞ **CHUTE**

**Tout élément chuté peut être recommencé (entrée et sortie comprises) sans pénalité pour élément supplémentaire.**

Chute **après** l'exécution de l'élément : Élément comptabilisé en note **D** avec pénalité pour chute et fautes d'exécution en note **E**.

Chute **pendant** l'exécution de l'élément :

- **Sans reprise** : perte de la valeur de l'élément en note **D** + 1.00pt de chute et fautes d'exécution (fautes générales) sur la note **E**.
- **Avec reprise** : élément comptabilisé en note **D** + 1.00pt pour chute sur la 1<sup>ère</sup> exécution et fautes éventuelles sur la 2<sup>ème</sup> exécution en note **E**.

**En cas de plusieurs tentatives, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.**

En cas de déséquilibre, pas supplémentaire puis chute il n'y a pas de cumul des pénalités. Seule la chute est comptabilisée.

Pour la reconnaissance des éléments, se référer au tableau : « **ELEMENTS TENTES ET ELEMENTS RECONNUS** ».

**ATTENTION** : si une difficulté n'est pas comptabilisée, seules les fautes générales sont enlevées.

### ∞ **CALCUL DE LA NOTE FINALE**

Note **D** : Valeur des éléments, variable suivant le degré = 3<sup>ème</sup> 6 points, 4<sup>ème</sup> 8 points, 5<sup>ème</sup> 10 points et 6<sup>ème</sup> 13 points.

**Dans tous les cas, la note D reste acquise même si la note E est négative sauf en Table de Saut où un saut nul obtient 0 en note finale.**

## ∞ ENTREE

En barres et en poutre, un 2<sup>ème</sup> élan est autorisé dans tous les cas :

- Si la gym ne touche pas le tremplin, ne touche pas l'agrès, ne passe pas sous l'agrès : pas de pénalité.
- Si la gymnaste touche le tremplin, l'agrès ou passe dessous, elle est pénalisée de 1.00pt sur la note **E**.
- Rebonds sur le tremplin avant l'entrée : 0.50pt sur la note **E** quel que soit le nombre de rebonds (élan supplémentaire).
- A la table de saut, la gymnaste a le droit à **trois courses pour deux sauts**.

## ∞ CHOIX DES ELEMENTS

Dans un exercice si la gymnaste a le choix entre deux éléments, en cas de chute à la 1<sup>ère</sup> exécution, elle doit exécuter à nouveau **le même élément**.

Exemple : En poutre au 5<sup>ème</sup> degré, choix de la souplesse AR ou de la roue pied-pied

- ✓ Chute sur la souplesse AR : 1.00pt sur la note **E**.
- ✓ Elle remonte et effectue la roue pied-pied.
- ✓ **Elle perd la valeur de l'élément en note D + les éventuelles fautes d'exécution en note E sur les 2 éléments** car elle aurait dû refaire la souplesse AR.

A la Table de Saut, lorsque dans un même degré des sauts différents sont proposés, la gymnaste doit réaliser **2 fois le même saut**. Sinon **2<sup>ème</sup> saut NUL, la gymnaste est notée sur le 1<sup>er</sup> saut**.

## ∞ ORDRE DES ELEMENTS

Élément non exécuté dans l'ordre chronologique : 0.80pt sur la note **E** (Exemple : série de sauts non exécutés dans l'ordre demandé).

Élément supplémentaire (tout élément qui n'existe pas dans le degré concerné) : 0.80pt + fautes d'exécution sur la note **E**.

Élément mal exécuté, sans chute et recommencé : 0.50pt sur la note **E** + fautes d'exécution sur les 2 tentatives.

## ∞ INVERSION

Sans pénalité, excepté les mouvements d'ensemble.

Changement de direction non conforme au texte : 0.30pt sur la note **E**.

## ∞ ANNONCE DES DEGRES

En barres, poutre et sol, si la gymnaste annonce un 4<sup>ème</sup> degré et exécute un 3<sup>ème</sup> degré, le juge note ce qu'il voit et pénalise de 0.80pt sur la note **E**.

**En table de saut, si au 1<sup>er</sup> saut la gymnaste n'exécute pas le saut annoncé, l'entraîneur peut demander aux juges la nullité du saut.**

Exemple : 1<sup>er</sup> saut annoncé 3<sup>ème</sup> degré, saut exécuté 2<sup>ème</sup> degré.

- ✓ Le juge doit avertir l'entraîneur de l'erreur.
- ✓ L'entraîneur intervient et demande la nullité du saut, par conséquent la gymnaste peut refaire un 3<sup>ème</sup> degré. **Attention** : il ne reste plus qu'un saut à la gym.

- ✓ *L'entraîneur n'intervient pas, la gymnaste est obligée de refaire un 2<sup>ème</sup> degré car les deux sauts exécutés doivent être identiques. Si elle réalise un 3<sup>ème</sup> degré, elle ne sera pas notée et son saut sera considéré comme NUL.*

#### ∞ TAPIS SUPPLEMENTAIRE

Le tapis supplémentaire est autorisé en sortie, mais n'est pas obligatoire. Il ne doit pas être déplacé durant le passage de la gymnaste, sinon pénalité de 0.50pt sur la note **E**.

Si utilisation de tapis supplémentaire non autorisé (ex : sous un tremplin) :0.50pt sur la note **E**.

## TABLE DE SAUT

---

Si le saut est exécuté avant le signal des juges, le saut est à refaire **sans** pénalité.  
En cas de **saut** nul au 1<sup>er</sup> essai, le jury doit en avertir l'entraîneur.

### Pénalités spéciales :

- Pas de pose de mains au 3<sup>ème</sup> degré : saut nul
- Arrivée assise sur la table de saut au 3<sup>ème</sup> degré : saut nul

Les fautes générales ne sont plus reprises dans le tableau des fautes du saut. Il faut se référer au tableau des fautes générales.

## BARRES

---

Les gymnastes désirant monter les barres doivent en faire la demande écrite auprès du Responsable des Juges du plateau avec l'imprimé prévu dans le Programme Fédéral 2016 ou dans la brochure des fédéraux. L'autorisation sera remise au Responsable des Juges du plateau qui le signalera aux juges concernés.

Les gymnastes ayant l'autorisation de monter les barres doivent passer sur le même agrès. Les juges peuvent éventuellement se déplacer.

L'entraîneur doit impérativement remettre ensuite les barres à la hauteur réglementaire.

Il n'y a plus de chute en barres.

*Exemple : Une gym effectuée en BS fermeture jambe tronc, début de remonter en appui, épaules au niveau de BS. La bascule est donc tentée mais pas reconnue.*

*1<sup>er</sup> cas : elle reste en suspension. Le moniteur l'aide pour remonter à l'appui.*

*Pas de VD*

*0.80pt de pénalité pour « aide sur un élément non coté »*

*2<sup>ème</sup> cas : elle fait un renversement AR pour remonter à l'appui BS.*

*Pas de VD*

*Pénalité de 0.80pt pour « élément supplémentaire »*

*3<sup>ème</sup> cas : elle repose les pieds sur BI et refait la bascule qu'elle réussit.*

*VD accordée*

*0.50pt de pénalité pour « heurter l'agrès avec les pieds »*

*0.50pt de pénalité pour élément mal exécuté sans chute et recommencé*

## POUTRE

---

Pour qu'une difficulté soit comptabilisée, la gymnaste doit reposer au moins un pied sur la poutre.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste ne recommence pas, la difficulté est tentée : Perte de la valeur en note **D** + pénalité de 1.00pt de chute et fautes d'exécution sur la note **E**.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste recommence en réussissant : La difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1.00pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la 2<sup>ème</sup> en note **E**.

Pour les sauts : se référer aux écarts dessinés sur le programme fédéral

## SOL

---

Lorsque la gymnaste n'exécute qu'une partie d'un élément coté :

- Exemple : rondade-flip (2 points) – le flip n'est pas exécuté :
  - ✓ *Perte de la valeur (-2pts) en note **D** ET moins 3pts + fautes d'exécution de la rondade sur la note **E**.*
  - ✓ *Le même raisonnement est valable pour la série rondade – flip – flip dans laquelle la gymnaste n'exécute qu'un seul flip.*

Si arrêt entre la rondade et le flip : pénalité de **0.50pt** pour le manque de liaison entre 2 éléments acrobatiques sur la note **E**.

La gym veut réaliser ATR valse, elle monte à l'ATR puis repose les pieds au sol et recommence ATR valse : la difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1.00pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la valse en note **E**.

Il n'y a pas de pénalité pour le saut de chat sauf le manque de liaison éventuelle.

## ENSEMBLES NOUVELLE COTATION (p.125-126 – p.131-132 du PF)

---

**6 juges** ayant suivi la nouvelle formation.

**2 juges** par rubrique :

- Exécution individuelle: sur 20 points
- Exécution d'ensemble: sur 20 points
- Alignement : sur 10 points

### Erratas et précisions :

L'exécution d'ensemble :

- décalage de plusieurs gyms par rapport à l'équipe : ch. fois 0.50pt
- faute de terminologie par toute l'équipe : partielle : ch. fois 1.00pt  
sur tout un paragraphe : ch. fois 2.00pts

Si la salle n'est pas assez grande pour avoir suffisamment de recul, possibilité de se positionner en diagonale pour voir toute l'équipe

**Attention :**

Lorsqu'il n'y a aucune précision dans le texte, les gyms doivent avoir une position identique.

Si ajout de repères intermédiaires favorisant l'ensemble : chaque fois 0.50pt.

Position finale Non Tenue : 0.30pt une seule fois pour toute l'équipe.

**Discipline et tenue vestimentaire :** sur 10 points

La notation démarre en même temps que la musique et s'arrête après la position tenue.

**Aucune pénalité ne peut être appliquée sans avoir l'accord du Responsable des Juges du plateau.**

**Chaque équipe dispose de 5 minutes d'échauffement dont un seul passage en musique autorisé. Plusieurs entraîneurs sont autorisés à assister les gymnastes jusqu'à la fin du temps d'échauffement.**

**Il n'y a pas de pénalité pour temps abusif de placement des gyms avant le début du mouvement.**

## 6ème DEGRÉ

---

### DECOMPOSITION DE LA NOTE

Saut : Note D : Valeur du saut de 11,7 à 13 points

Note E : Exécution sur 10 points.

#### Barres – Poutre – Sol

Note D : sur 13 points (Difficultés 6<sup>ème</sup> – Bonifications – EC)

Note E : en fonction du nombre d'éléments **RECONNUS**

- 7 éléments au moins = 10pts
- 6 éléments = 8pts
- 5 éléments = 7pts
- 4 éléments = 6pts
- 3 éléments ou moins = 5pts

### DIFFICULTES

**Poutre et Sol** : toute Difficulté 6<sup>ème</sup> ou « Autre Difficulté » **ne peut être exécutée 2 fois.**

La 2<sup>ème</sup> fois, la Difficulté 6<sup>ème</sup> ou l' « Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note E, **mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée.**

**Barres** : une Difficulté 6<sup>ème</sup> ou « Autre Difficulté » **peut être exécutée 2 fois.**

La 3<sup>ème</sup> fois, l' « Autre Difficulté » ou la Difficulté 6<sup>ème</sup> ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront déduites de la note E **et une pénalité de 0.50pt sera appliquée en note E.**

Eléments : les 4 « Autres Difficultés » figurent au minimum dans les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> degré Aînées/Jeunesses ou peuvent provenir du code catégorie 2 ou du code FIG.

### BONIFICATIONS :

**Elles sont accordées** pour des Difficultés 6<sup>ème</sup> **différentes** même si elles font partie de la même famille avec un **maximum de 1.50pt**. En poutre et sol, des liaisons bonifiées peuvent s'ajouter à des Difficultés 6<sup>ème</sup> bonifiées.

**Une liaison de 2 Difficultés 6<sup>ème</sup> avec 0.60pt de faute sur chaque élément sera bonifiée car c'est la liaison et non les Difficultés 6<sup>ème</sup> que l'on bonifie.**



## EXIGENCES DE COMPOSITION : ATTENTION AUX CHANGEMENTS PF 2015

Quand dans une EC : 2 exigences sont demandées, la gym doit réaliser les 2 pour obtenir les 0.50 pt.

## DIRECTIVES TECHNIQUES PAGES 218-221 DU PF

En plus de celles pour des éléments gymniques particuliers, des directives techniques pour des éléments en barres ont été ajoutées.

## TABLE DE SAUT

- La gymnaste a le droit de faire deux sauts identiques ou différents pris dans la grille des 6<sup>èmes</sup> degrés.
- Saut exécuté différent du saut annoncé appartenant à la grille : SANS PENALITE.
- Saut exécuté différent du saut annoncé n'appartenant pas à la grille (lune au lieu de lune carpée) : saut **NUL**.
- Saut exécuté avant le signal des juges, le saut est à refaire Sans Pénalité
- **Nouveau saut : lune carpée avec ½ tour = 12.00 Pts**
- Toutes les pénalités sont reprises dans le tableau page 198

### Pénalités spécifiques :

Pour tous les sauts avec ½ tour ou tour dans le 2<sup>ème</sup> envol c'est la position des pieds qui détermine la fin de la rotation.

## BARRES

- La gymnaste peut exécuter autant de bascules qu'elle le désire, mais 2 seulement seront retenues comme « Autres Difficultés » (en plus d'une bascule retenue en Difficulté 6<sup>ème</sup>).

*Exemple :* si la gym réalise en entrée 1 tour bascule puis 2 bascules : l'entrée est prise en Difficulté 6<sup>ème</sup> et les 2 bascules en « Autres Difficultés ».

*Exemple :* 1 tour bascule BI + Balade + bascule BI+bascule BS = 1 Difficulté 6<sup>ème</sup> et 2 bascules en « Autre Difficulté ».

- La gymnaste peut exécuter autant de prise d'élan à l'ATR qu'elle le désire mais 1 seulement sera retenue comme Difficultés 6<sup>ème</sup> (famille 6.3), les autres ne seront plus du tout comptabilisées mais aucune pénalité ne sera appliquée.

- La pose de pieds sur BI pour passer à BS est un élément de liaison et ne compte donc pas dans les 7 éléments reconnus mais peut valider une EC.

- Pas d'élan à vide pour le retrait et le grand rétablissement.

- Retrait à l'ATR et soleil : si l'ATR est réalisé dans les 10° avant ou après la verticale, l'élément est reconnu mais pénalisé.

- Précision sur l'EC 5 : c'est un passage du corps en AR à l'horizontale minimum qui est demandé. Le corps doit être à l'horizontale de la tête à la pointe des pieds. Une simple prise d'élan avant un élément peut remplir cette EC.

- Un tour AR libre sous l'horizontale sera retenu comme « Autre Difficulté ».

## Pénalités :

<b>Retrait et Shushunova</b>	Appui libre 0,30pt Pas de pénalité d'angle
<b>Contre mouvement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fermeture complète et les pieds quittent la BA le plus tard possible : 0,10pt</li><li>- Pointes des pieds vers la BS en avant de la barre : 0,10pt</li><li>- Epaulés au-dessus de la BS : SP<ul style="list-style-type: none"><li>o Epaulés hauteur BS = 0,10pt</li><li>o Epaulés sous BS = 0,30pt</li></ul></li></ul>

## POUTRE

- L'Auerbach en bout de poutre ou sur le côté est accepté groupé, carpé ou tendu.
- Le saut changement de jambes est considéré comme « Autre Difficulté » si l'écart des jambes après le changement est inférieur à 135°. Il devient un saut enjambé.
- Le changement de jambes : si l'écart est entre 135° et 150° la bonification est de 0.30pt et si l'écart est supérieur à 150° la bonification est de 0.50pt. Dans tous les cas, il ne pourra être comptabilisé et bonifié qu'une seule fois. Il doit être pris dans l'ordre chronologique.
- Précision sur l'EC 5 : toute longueur doit comporter au moins une « Autre Difficulté » ou Difficulté 6ème. Si la troisième longueur est la prise d'élan pour la sortie, la gym n'obtient pas l'EC5.
- Sauts appel 1 ou 2 pieds, Difficultés 6ème ou «Autres Difficultés » sont considérés comme identiques
- La liaison Souplesses Arrière + Saut Vertical : permet de reconnaître la souplesse arrière comme Difficulté 6ème.

## SOL

- EC 1 : 1 série acro minimum de 2 éléments dont un salto.
- EC 2 : le salto AR tendu ½ tour et le twist tendu seront reconnus au bénéfice de la gym
- EC 3 : un passage gymnique d'au moins 2 sauts différents appel 1 pied liés directement ou indirectement (avec des pas courus, petits sauts appel 1 pied, pas chassés, tours chaînés) **et une pirouette de 360° sur 1 jambe**
  - Exemple de passage gymnique :
    - Saut enjambé 1 ou 2 pas saut changement de jambes
    - Saut enjambé pas chassés saut de chat

- **Aucun salto dans un mouvement : - 2pts en note E**

- Saut groupé 1½ tour, Pirouette 1½ tour et souplesse AR valse 1½ tour = « Autres Difficultés »

- Le saut n°4 doit se lire : saut fouetté avec changement de jambes au grand écart (1/2 tour jeté)

**Précisions sur les bonifications :**

- **Saut de mains + salto AV groupé** : bonification de 0.30pt pour la liaison directe. Puis une série acro : **salto AV groupé + rondade + flip + salto AR groupé** : bonification de 0,30pt pour liaison directe du salto AV avec deux éléments acrobatiques même s'il y a répétition du même salto AV. **C'est la liaison qui est bonifiée**, soit un total de 0.60pt.
- **Nouvelles bonifications** :
  - liaison directe de 2 salti différents : + 0.50pt
  - flip AV + salto AV groupé, carpé, tendu ou avec tour : +0.50pt

# FEDERAL JEUNESSES ET AINEES

**LIEU**

**Palais de Sports**

**DIRECTEURS de CONCOURS**

Elisabeth JEAN

Joël LECLINCHE

**RESPONSABLE des JUGES**

Geneviève CARIOU

TABLEAU de REPARTITION Fédéral A et J (art. 26.8 p 47 PF 2016)

Nombre de Jeunesses	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
8 à 12	6	12	6	0
Nombre d'Aînées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
8 à 12	6	12	6	2

## ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 12 minutes pour les jeunesses et 15 minutes pour les Aînées

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 4 min
3 Barres asymétriques	6	5 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 4 min
4 Poutres	8	4 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 3 min
4 Sols Dynamiques	8	4 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 3 min

## 1er Horaire

## Fédéral Jeunesses 12 MIN

Contrôle des licences : 7 h 15

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 7 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 20

			1er agrès
1	CHARTREUSE GYM	ST LAURENT DU PONT	BARRES 1
12	SAINT EVRARD CYSOING	CYSOING	ENSEMBLES 2
13	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	ENSEMBLES 1
18	VIOLETTE ATURINE	AIRE SUR ADOUR	SOL 1
42	CADETTES St MICHEL	LIMOGES	POUTRE 1
48	DOMREMY	BRUZ	SOL 2
56	JEUNES SPORTIVES ST CHA	SAINT CHAMOND	BARRES 2
63	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	SAUT 2
73	LESTREM GYM	LESTREM	POUTRE 2
82	ESPERANCE MARCQ	MARCQ EN BAROEUL	SAUT 1

## 2ème Horaire

Contrôle des licences : 9 h 40

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 9 h 55

Compétition : 10 h 25 à 12 h 25

			1er agrès
6	ENVOLEE DE DAX	DAX	SAUT 1
13	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	BARRES 1
30	HIRONDELLES	VILLEFRANCHE/SAONE	SOL 2
60	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	ENSEMBLES 1
61	LA CAMBRONNAISE	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	ENSEMBLES 2
66	ASC BONNE GARDE	NANTES	SAUT 2
70	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	POUTRE 2
76	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	BARRES 2
77	UNION SPORTIVE	ANCENIS	SOL 1
83	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX	POUTRE 1

## 3ème Horaire

## Fédéral Aînées

15 MIN

Contrôle des licences : 12 h 40

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 12 h 55

Compétition : 13 h 25 à 15 h 40

			1er agrès
19	MJC UNION LESTRA VALEILL	ST BARTHELEMY LESTRA	SOL 1
21	UNION CHÂBONNAISE	CHÂBONS	SOL 2
26	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	ENSEMBLES 1
40	SAINT GEORGES D'ARGENTE	ARGENTEUIL	BARRES 2
48	DOMREMY	BRUZ	SAUT 1
63	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	SAUT 2
66	ASC BONNE GARDE	NANTES	BARRES 1
80	JEANNE D'ARC	MAZE	POUTRE 1
83	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX	ENSEMBLES 2

## 4ème Horaire

Contrôle des licences : 15 h 05

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 15 h 20

Compétition : 15 h 50 à 18 h 05

			1er agrès
6	ENVOLEE DE DAX	DAX	POUTRE 1
13	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	BARRES 2
61	LA CAMBRONNAISE	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	SAUT 1
66	ASC BONNE GARDE	NANTES	SOL 1
42	CADETTES St MICHEL	LIMOGES	ENSEMBLES 1
76	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	SAUT 2
25	LE CRAN GYM FILLES	TASSIN	SOL 2
50	ETOILE DE MONTAUD	SAINT ETIENNE	ENSEMBLES 2
69	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	BARRES 1

## 5ème Horaire

Contrôle des licences : 17 h 30

Retrait des dossiers de compétition et briefing entraîneurs table direction du Concours : 17 h 45

Compétition : 18 h 15 à 20 h 15

			1er agrès
8	GASSENDIANA	PARIS	SOL 1
20	GAS DE St THIVISIAU	LANDIVISIAU	BARRES 2
30	HIRONDELLES	VILLEFRANCHE/SAONE	SAUT 1
39	ETOILE CLAIRE-JOIE GYMNA	SAINT-NAZAIRE	POUTRE 1
60	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	SAUT 2
62	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	ENSEMBLES 2
70	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	BARRES 1
78	LES JEUNES DE CHERENG	CHERENG	ENSEMBLES 1

Responsable des juges				Appel des juges			7 h		
Geneviève CARIOU				Début des épreuves			8 h		
<b>CHAMPIONNAT "FÉDÉRAL AÎNÉES JEUNESSES"</b>									
<b>TABLE DE SAUT</b>				<b>BARRES ASYMETRIQUES</b>					
418	RAMBAUD Clara	Bourgoin Jallieu (38)	RA	404	CARLINI Suzanne	La Motte Servolex (73)	RA		
353	MATIGNON Thérèse	Aizenay (85)	Sec	352	MARTENOT Sabine	Meursault (21)	Sec		
<b>1er agrès</b>									
18	PEYRES Jean-Louis	Dax (Envolée) (40)	F	136	PENIN Nathalie	Tassin (69)	L		
132	NICOLINI Josiane	Argenteuil (95)	L	102	BAGIEU Marie-Pierre	Dax (JA) (40)	L		
268	PAFFUMI Véronique	Caluire (69)	6ème	245	HOLLANDRE Anne	Pérenchies (59)	6ème		
105	BERNARD François	Marcq en Baroeul (59)	L	2	BARRAUX Dominique	Villefranche (69)	F		
130	MEYER Béatrice	Saint Laurent du Pont (38)	L	1	APPELGHEM Michel	Marcq en Baroeul (59)	FF		
238	GODINAT Sabine	Bruz (35)	6ème	255	LECOQ Florence	Ancenis (44)	6ème		
<b>2ème agrès</b>									
116	DELOI Martine	Dax (JA) (40)	L	113	CHAPUIS A Claude	Besançon (25)	L		
6	DE FIRMAS Cécile	Triel (78)	F	292	VANDAELE Patricia	Angers (49)	6ème		
269	PALUMBO Dolorès	Cluses (74)	6ème	108	BOTTO Nicole	Argenteuil (95)	L		
104	BERJONNEAU M. Annick	Limoges (87)	L	246	HOUZE Gwladys	St Sébastien/Loire (44)	6ème		
20	RICHARD Monique	Saint Marcellin (38)	F	10	FRISON Nadège	Châbons (38)	F		
242	GUGGENBUHL Caroline	Ingersheim (68)	6ème	243	GRUHIER Philippe	Estaires (59)	6ème		
<b>3ème agrès</b>									
5	DENAEGL Bernard	Mouvoux (59)	FF	106	BETEMPS Jocelyne	Chambéry (73)	L		
125	GROCHULSKA Corinne	Saint Marcellin (38)	L	121	FOURNIER Freddy	Nantes (ASCBG) (44)	L		
230	FEAT Katell	La Guerche (35)	6ème	223	DECONNINCK Jeanne Marie	Sailly/Lys (62)	6ème		
221	DASTE Patricia	Aire sur Adour (40)	6ème	16	NEBRA Michel	Dax (Envolée) (40)	F		
137	PEZET Isabelle	Cysoing (59)	L	209	BRAS Marthe	Mornant (69)	6ème		
277	PIRAUD Christine	Saint Etienne (Etoile) (42)	6ème	231	FEIERSTEIN Jacques	Eaubonne (95)	6ème		
<b>POUTRE</b>				<b>SOL</b>					
421	SCHLEWITZ Claire	Ingersheim (68)	RA	405	CHASSIBOUD Orlane	Gray (70)	RA		
406	COQ Hélène	St Jean de Maurienne (73)	Sec	412	BLIN Flora	Saint Julien (44)	Sec		
<b>1er agrès</b>				<b>1er agrès</b>					
103	BART Sylvie	Armentières (59)	L	126	GUIHAL Danièle	Ancenis (44)	L		
280	PUCELLE Joëlle	La Baule (44)	6ème	115	DELIOT Janine	Mornant (69)	L		
263	MICOUD Elizabeth	Châbons (38)	6ème	213	BURKARTH Valérie	Paris (75)	6ème		
123	FRISON BUISSON Karen	Bourgoin Jallieu (38)	L	119	EMONIN Sandra	Roulans (25)	L		
9	FORHER Isabelle	Ste Croix en Plaine (68)	F	129	LORENTZ Sophie	Schiltigheim (67)	L		
239	GOORIS Sandrine	Bayonne (64)	6ème	228	DOURDANT Dominique	Mugron (40)	6ème		
<b>2ème agrès</b>				<b>2ème agrès</b>					
139	MUSSARD Evelyne	Chérenge (59)	6ème	144	VEYRET Catherine	Bourgoin Jallieu (38)	L		
135	PECH Brigitte	Estrablin (38)	L	138	POTAPOFF Mireille	Limoges (87)	L		
207	BICHON Claude	Couëron (44)	6ème	288	THERAGE Sabrina	Lestrem (62)	6ème		
101	BAERT Sylvie	Mouvoux (59)	L	13	GIVOIS Simone	Caluire (69)	F		
14	LIMANDAS Françoise	Tassin (69)	F	110	BOUCHET Brigitte	Nantes (ASCBG) (44)	L		
253	LE DALL Gwendoline	Landivisiau (29)	6ème	281	PUSCHMANN Isabelle	Triel (78)	6ème		
<b>3ème agrès</b>				<b>3ème agrès</b>					
7	DESMAS Françoise	Nantes (ASCBG) (44)	F	8	ERIDIA Sophie	Dax (Envolée) (40)	F		
118	DUPONT Nicole	Villefranche (69)	L	145	WATELET Nicole	Saint Brice (95)	L		
222	DECLERCK Cyrielle	Cysoing (59)	6ème	203	BELLUT Marie Pierre	Saint Chamond (42)	6ème		
134	PAUBEL Martine	Replonges (01)	L	146	WEISS Manuella	Schiltigheim (68)	L		
274	PETITEAU Aurélie	Mouzillon (85)	6ème	3	BAVUSO Simone	Saint Etienne (AG) (42)	F		
229	DUPONT Michèle	Luisant (28)	6ème	272	PASQUIER Margaux	Les Herbiers (85)	6ème		
<b>4ème agrès</b>				<b>4ème agrès</b>					
107	BETTINELLI Stéphanie	Schiltigheim (67)	L	143	VANDEVOOGHEL M-Odile	Estaires (59)	L		
127	GUIPET Michèle	Beaune (21)	L	236	GELIN Corinne	Amplepuis (69)	6ème		
256	LEPAROUX Jacqueline	Vertou (44)	6ème	114	COCHETEL Chantal	Vertou (44)	L		
12	GILLOUX Sylvie	Saint Alban Laysse (73)	F	121	FREGNET Sylvie	Luisant (28)	L		
224	DELANDE Jessica	St Nazaire (Alerte) (44)	6ème	110	BOUCHET Laurence	Saint Barthélemy (42)	L		
284	STEPPE Fabienne	Saint André (59)	6ème	220	COUTURIER Elodie	Nantes (CSC) (44)	6ème		
<b>ENSEMBLES</b>									
407	CUCHE Hélène	Roulans (25)	RA	<b>En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT :</b>  <b>Avertir la Fédération, l'organisateur et Marie Odile HANSENS :</b> <b>damod.hanssens@orange.fr      0642044747</b>					
326	FONT Alizée	Saint Alban Laysse (73)	Sec						
<b>ALIGNEMENT</b>									
408	DECOUR Bernard	La Motte Servolex (73)	Ens						
424	THOMMEREL Flavie	Marans (17)	Ens						
<b>EXECUTION INDIVIDUELLE</b>									
316	DELFORGE J Marie	Armentières (59)	2 E						
410	FOURNIER Céline	Gray (70)	Ens						
<b>EXECUTION D'ENSEMBLE</b>									
19	REINOSE A Marie	Bruz (35)	FF						
427	RUEL Annie	Saint Laurent du Pont (38)	Ens						





<b>Fédéral Jeunesses Association N°.....</b>					
<b>Nom de l'Association : .....</b>					
<b>Sol</b>					
<i><b>Répartition des gymnastes par musique</b></i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				
	4 <sup>ème</sup>				
	4 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par l'entraîneur et non arbitrairement par le responsable d'agrès.**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

-----

<b>Fédéral Jeunesses Association N°.....</b>					
<b>Nom de l'Association : .....</b>					
<b>Sol</b>					
<i><b>Répartition des gymnastes par musique</b></i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				
	4 <sup>ème</sup>				
	4 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par l'entraîneur et non arbitrairement par le responsable d'agrès.**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

Nom de l'association \_\_\_\_\_

**LISTE DES GYMNASTES** composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

**LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 2 Juillet 2016



**Fédéral Aînées Association N°.....**  
**Nom de l'Association : .....**

# Sol

## *Répartition des gymnastes par musique*

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par l'entraîneur et non arbitrairement par le responsable d'agrès.**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

**Fédéral Aînées Association N°.....**  
**Nom de l'Association : .....**

# Sol

## *Répartition des gymnastes par musique*

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par l'entraîneur et non arbitrairement par le responsable d'agrès.**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

Nom de l'association \_\_\_\_\_

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2002 prendront les numéros 13 et 14

### LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 2 Juillet 2016

# FEDERAL 1 AINEES

**LIEU**

Domaine Universitaire La Borie G1

**DIRECTEURS de CONCOURS**

Catherine DENNEBOUY

Monique SOURISSEAU

**RESPONSABLE des JUGES**

Elisabeth MORICET

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Aînées (art. 26.8 p 47 PF 2016)

Nombre d'ainées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
8 à 12	3	5	7	3

## ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 22 minutes pour 2 équipes.

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min
3 Barres asymétriques	6	7 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 6 min
4 Poutres	8	4 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 3 min
4 Sols	8	4 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 3 min

## CHAMPIONNAT "F1 AÎNÉES "

TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES			
409	MALLERON Mathilde	Mugron (40)	RA	338	HECQUET Sandrine	Dax (JA) (40)	RA
330	GASTINEAU Emilie	La Guerche (35)	Sec	329	GARNIER Mary Line	Ville franche (69)	Sec
<b>1er agrès</b>				<b>1er agrès</b>			
291	MOTTE Florence	Villefranche (69)	6ème	109	BOUCHAUD Frédérique	Saint Julien (44)	L
250	JOUSSEAUME Henri	Couéron (44)	6ème	205	BERGER Laure	La Tour du Pin (38)	6ème
214	CADOUX Maryse	Replonges (01)	6ème	141	ROBERT Sibylle	St Nazaire (Etoile) (44)	L
258	LIEVRE Annick	Mazé (49)	6ème	264	MOOGEN Laure	Cysoing (59)	6ème
<b>2ème agrès</b>				<b>2ème agrès</b>			
17	PAIRE Hélène	Saint Etienne (Etoile) (42)	F	131	MINTOFF Chantal	Charleville (08)	L
266	MUYLLE Sandrine	Pérenchies (59)	6ème	261	MENAGER Marc	Guérande (44)	6ème
142	SCHNEIDER Marthe	Strasbourg (67)	L	275	PEYRATOUT Nadine	Limoges (87)	6ème
279	PRIN Véronique	Nantes (ASCBG) (44)	6ème	219	CORGIER Séverine	Amplepuis (69)	6ème
<b>3ème agrès</b>				<b>3ème agrès</b>			
357	PELTIER Lucille	La Guerche (35)	2 E	321	DRAGO Christian	Saint Chamond (42)	2 E
365	SPIEGELS Patrick	Marcq en Baroeul (59)	2 E	355	MERESSE Emmanuelle	Estaires (59)	2 E
324	EQUIS Raymond	Rive de Gier (42)	2 E	309	BOF Elodie	La Motte Servolex (73)	2 E
350	LIEVIN Laurence	Saint André (59)	2 E	308	BIOTTEAU Anne Marie	Ancenis (44)	2 E
<b>POUTRE</b>				<b>Sol</b>			
215	CAYZELLE Christelle	Mouvaux (59)	RA	411	GEISLER Stéphane	Mornant (69)	RA
301	ADAMO Nadine	Seyssuel (69)	Sec	422	SEIGLE Julie	La Tour du Pin (38)	Sec
<b>1er agrès</b>				<b>1er agrès</b>			
117	DUBOSCQ Michèle	Aire sur Adour (40)	L	270	PAQUIER Laura	Besançon (25)	6ème
287	TESSIER Evelyne	Saint Brice (95)	6ème	227	DORDOIGNE Roger	Triel (78)	6ème
265	MORA Régine	Dax (Envolée) (40)	6ème	252	LAVAU Ghislaine	Pourrain (89)	6ème
262	MICHEA M Laurence	Beaune (21)	6ème	333	GAUVRIT Hélène	Aizenay (85)	2 E
<b>2ème agrès</b>				<b>2ème agrès</b>			
271	PASCAL Eliane	Saint Etienne (AG) (42)	6ème	237	GENTIAL M Dominique	Rive de Gier (42)	6ème
282	RIOULT Marie Laure	Saint Nazaire (Alerte) (44)	6ème	332	PIERRESTIGER Frédérique	Angers (49)	L
247	JACON Véronique	St Jean de Maurienne (73)	6ème	349	LHURRIEC Christine	Nantes (CSC) (44)	2 E
232	FISCHER Barbara	Ingersheim (68)	6ème	204	BENOIT Josette	Chambéry (73)	6ème
<b>3ème agrès</b>				<b>3ème agrès</b>			
206	BEUDET Jennifer	Roulans (25)	6ème	201	ANDRE Anne	St Laurent du Pont (38)	6ème
314	COUSSOT Martine	Argenteuil (95)	2 E	294	LECADRE Amélie	St Nazaire (Etoile) (44)	6ème
241	GRES Ariane	Seyssuel (69)	6ème	366	TISON Corinne	Chérenge (59)	2 E
317	DEBIEN Lucie	Saint Julien (44)	2 E	217	CARIOU Angélique	Landivisiau (29)	6ème
<b>4ème agrès</b>				<b>4ème agrès</b>			
371	JEANPIERRE Valérie	Paris (75)	2 E	283	STEPHENSON Véronique	Meursault (21)	6ème
337	HARNAIS Marie Thérèse	Limoges (87)	2 E	290	TILMAN Magalie	Charleville (08)	6ème
306	BAROUX Monique	Saint Barthélémy (42)	2 E	339	JEANNIERE Mélanie	Les Herbiers (85)	2 E
363	RYSSSEN Fanny	Lestrem (62)	2 E	319	DIEUDONNE Nadine	Sailly/Lys (62)	2 E
<b>ENSEMBLES</b>				<b>En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT :</b>  <b>Avertir la Fédération, l'organisateur et Marie Odile HANSENS :</b> <b>damod.hanssens@orange.fr      0642044747</b>			
415	MONTOIS Catherine	Bayonne (64)	RA				
303	ALLER Sandrine	Gray (70)	Sec				
<b>ALIGNEMENT</b>							
293	BONNINGUE Chantal	Grammond (42)	6ème				
402	BARRE Sandra	Aizenay (85)	Ens				
<b>EXECUTION INDIVIDUELLE</b>							
425	TOUTAIN Edith	Chérenge (59)	Ens				
249	JOLY Maryvonne	Montrond Les Bains (42)	6ème				
<b>EXECUTION D'ENSEMBLE</b>							
133	PASQUE Malika	St Sébastien sur Loire (44)	L				
416	PETOZZI M Christine	Villefranche (69)	Ens				

**Les cases grisées correspondent au jury notant les 6èmes**



**1er Horaire****Fédéral 1 Aînées**

22 MIN

*Contrôle des licences : groupe 1 : 7 h et groupe 2 : 7 h 15**Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 30**Compétition : 8 h à 10 h 20*

			1er agrès
5	BOUSBOTTE	BESANCON	ENSEMBLES 1B
25	LE CRAN GYM FILLES	TASSIN	POUTRE 1A
53	AVANT GARDE DE SAINT ETIENNE	SAINT ETIENNE	BARRES 2B
61	LA CAMBRONNAISE	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	SAUT 1B
64	CSC LAETITIA	NANTES	BARRES 2A
65	CERCLE GYMNIQUE LE RUSSEY	LE RUSSEY	SOL 1A
66	ASC BONNE GARDE	NANTES	ENSEMBLES 1A
70	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	SOL 1B
72	LA VIGILANTE DE BAYONNE	BAYONNE	SAUT 1A
75	A.U.S.GYMNASTIQUE	SCHILTIGHEIM	BARRES 1B
76	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	BARRES 1A

**2ème Horaire***Contrôle des licences : groupe 1 : 9 h 50 et groupe 2 : 10 h 05**Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 20**Compétition : 10 h 50 à 13 h 25*

			1er agrès
1	CHARTREUSE GYM	ST LAURENT DU PONT	SOL 2A
4	LA CONCORDE	COUERON	ENSEMBLES 1B
9	ATHLETIC-CLUB STE CECILE	LUISANT	BARRES 1A
12	SAINTEVARD CYSOING	CYSOING	SOL 2B
18	VIOLETTE ATURINE	AIRE SUR ADOUR	POUTRE 1A
28	BLEUETS DE MAURIENNE	SAINT JEAN DE MAURIENNE	POUTRE 1B
32	LA BOURGUIGNONNE	MEURSAULT	SAUT 1B
34	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	BARRES 2A
42	CADETTES St MICHEL	LIMOGES	ENSEMBLES 1A
51	ELAN SPORTIF DE RIVE-DE-GIER	RIVE DE GIER	SOL 1B
69	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	BARRES 2B
74	ALOUETTES GYM	LES HERBIERS	SAUT 1A
78	LES JEUNES DE CHERENG	CHERENG	SOL 1A
82	ESPERANCE MARCQ	MARCQ EN BAROEUL	BARRES 1B

**3ème Horaire***Contrôle des licences : groupe 1 : 13 h 25 et groupe 2 : 13 h 40**Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 55**Compétition : 14 h 25 à 16 h 35*

			1er agrès
23	ETOILE MOUZILLONNAISE GYMNAS	MOUZILLON	POUTRE 1A
31	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN	BARRES 1A
37	LA VAILLANTE	VERTOU	ENSEMBLES 1B
38	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUI	SOL 1A
41	SPORTING CLUB	SEYSSUEL	BARRES 2B
46	JEANNE D'ARC DE DAX	DAX	POUTRE 1B
47	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX	SAUT 1B
56	JEUNES SPORTIVES ST CHAMOND	SAINT CHAMOND	BARRES 1B
58	SOCIETE DE GYMNASTIQUE "ST-LE	STE-CROIX-EN-PLAINE	BARRES 2A
73	LESTREM GYM	LESTREM	ENSEMBLES 1A
77	UNION SPORTIVE	ANCENIS	SAUT 1A
79	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	SOL 1B

**4ème Horaire***Contrôle des licences : groupe 1 : 15 h 50 et groupe 2 : 16 h 05**Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 20**Compétition : 16 h 50 à 19 h 25*

			1er agrès
3	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	SAUT 1B
11	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS	ENSEMBLES 1B
13	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	BARRES 2B
17	ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE	BARRES 2A
24	AVANT-GARDE TURRIPINOISE	LA TOUR DU PIN	POUTRE 1B
27	USSA GYMNASTIQUE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	BARRES 1B
29	EPI DE GRAMMOND	GRAMMOND	BARRES 1A
35	LES JONGLEURS GYM	LA GUERCHE DE BRETAGNE	SOL 2B
52	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	SOL 1A
55	EVEIL DE MARANS	MARANS	POUTRE 1A
59	AIZENAY GYM	AIZENAY	SOL 2A
67	VAILLANTE OMNISPORT SAINT BRICE	SAINT BRICE	ENSEMBLES 1A
68	ASSOCIATION GYMNIQUE DE SDAII	SAILLY SUR LA LYS	SAUT 1A
71	HIRONDELLE GYMNASTIQUE	Saint-Julien-de-Concelles	SOL 1B



exemplaire entraîneur

**Fédéral 1 Aînées Association N°.....**  
**Nom de l'Association : .....**

# Sol

## *Répartition des gymnastes par musique*

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	6 <sup>ème</sup> ou 5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
2	5 <sup>ème</sup>				
3	6 <sup>ème</sup> ou 5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>			
	4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par l'entraîneur et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6<sup>ème</sup> degré)**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

-----

exemplaire responsable d'agrès

**Fédéral 1 Aînées Association N°.....**  
**Nom de l'Association : .....**

# Sol

## *Répartition des gymnastes par musique*

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	6 <sup>ème</sup> ou 5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
2	4 <sup>ème</sup>				
3	6 <sup>ème</sup> ou 5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>			
	5 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par l'entraîneur et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6<sup>ème</sup> degré)**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

**F1A****CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** \_\_\_\_\_

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2002 prendront les numéros 13 et 14

**LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 2 Juillet 2016

# FEDERAL 1 JEUNESSES

<b>LIEU</b>	Domaine Universitaire La Borie G2
<b>DIRECTEURS de CONCOURS</b>	Laure GARCIN VEYRET Magaly HARS
<b>RESPONSABLE des JUGES</b>	Germinal FLORES

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Jeunesses (art. 26.8 p 47 PF 2016)

Nombre de jeunesses	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
8 à 12	3	5	9	2

## ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 20 minutes pour 2 équipes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min
3 Barres Asymétriques	6	7 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 6 min
4 Poutres	8	4 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 3 min
4 Sols	8	4 min au 1 <sup>er</sup> agrès, puis 3 min

## 1er Horaire

## Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 7 h et groupe 2 : 7 h 15

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 10

			1er agrès
3	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	POUTRE 1A
27	USSA GYMNASTIQUE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	ENSEMBLES 1A
31	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN	SAUT 1B
33	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON	BARRES 2B
34	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	SAUT 1A
37	LA VAILLANTE	VERTOU	BARRES 1B
38	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIIS	SOL 1B
43	ASCE LA BAULE	LA BAULE ESCOUBLAC	POUTRE 1B
46	JEANNE D'ARC DE DAX	DAX	ENSEMBLES 1B
52	SAINTE AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	SOL 1A
69	ALERTE-GENTIANES	CHAMBERY	BARRES 1A
79	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	BARRES 2A

## 2ème Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 9 h 30 et groupe 2 : 9 h 45

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h

Compétition : 10 h 30 à 12 h 30

			1er agrès
5	BOUSBOTTE	BESANCON	BARRES 2B
7	ALERTE GRAYLOISE	GRAY	BARRES 1B
11	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS	SOL 1B
14	AISC ROULANS	ROULANS	POUTRE 1A
16	LES LIBELLULES	ST ALBAN LEYSSE	ENSEMBLES 1B
17	ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE	ENSEMBLES 1A
23	ETOILE MOUZILLONNAISE GYMNASTIQUE	MOUZILLON	SOL 1A
24	AVANT-GARDE TURRIPINOISE	LA TOUR DU PIN	BARRES 1A
25	LE CRAN GYM FILLES	TASSIN	SAUT 1A
42	CADETTES St MICHEL	LIMOGES	BARRES 2A
59	AIZENAY GYM	AIZENAY	POUTRE 1B
68	ASSOCIATION GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS	SAUT 1B

## 3ème Horaire

## Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 12 h 30 et groupe 2 : 12 h 45

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h

Compétition : 13 h 30 à 15 h 50

			1er agrès
2	JEANNE D'ARC EAUBONNE	EAUBONNE	ENSEMBLES 1A
13	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	BARRES 1A
20	GAS DE St THIVISIAU	LANDIVISIAU	SOL 1A
30	HIRONDELLES	VILLEFRANCHE/SAONE	ENSEMBLES 1B
39	ETOILE CLAIRE-JOIE GYMNASTIQUE	SAINT-NAZAIRE	BARRES 2A
45	Jeune Garde de POURRAIN	POURRAIN	SOL 1B
53	AVANT GARDE DE SAINT ETIENNE	SAINT ETIENNE	SAUT 1B
54	SOCIETE SPORTIVE ST ALOYSE	INGERSHEIM	SAUT 1A
60	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	SAUT 2B
64	CSC LAETITIA	NANTES	POUTRE 1A
67	VAILLANTE OMNISPORT SAINT BRICE	SAINT BRICE	BARRES 2B
70	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	POUTRE 1B
72	LA VIGILANTE DE BAYONNE	BAYONNE	BARRES 1B
78	LES JEUNES DE CHERENG	CHERENG	SAUT 2A

## 4ème Horaire

## Fédéral 1 Jeunesses

Contrôle des licences : groupe 1 : 15 h 15 et groupe 2 : 15 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 15 h 45

Compétition : 16 h 15 à 18 h 35

			1er agrès
4	LA CONCORDE	COUERON	BARRES 2B
9	ATHLETIC-CLUB STE CECILE	LUISANT	BARRES 1B
10	A F S C	CLUSES	ENSEMBLES 1A
12	SAINT EVRARD CYSOING	CYSOING	BARRES 2A
15	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	BARRES 1A
26	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	POUTRE 1A
36	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	SOL 1B
44	J.A. ALOUETTES	CALUIRE	ENSEMBLES 1B
51	ELAN SPORTIF DE RIVE-DE-GIER	RIVE DE GIER	SOL 1A
57	PASSION GYM ESTRABLIN	ESTRABLIN	SAUT 1A
66	ASC BONNE GARDE	NANTES	SAUT 2A
74	ALOUETTES GYM	LES HERBIERS	SAUT 2B
80	JEANNE D'ARC	MAZE	POUTRE 1B

Responsable des juges  
Germinal FLORES

Appel des juges 7h  
Début des épreuves 8h

CHAMPIONNAT "F1 JEUNESSES"

TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES			
401	ALLARY Patricia	Estrablin (38)	RA	325	FATH Carole	St Nazaire (Etoile) (44)	RA
414	MAYER Corinne	Strasbourg (68)	Sec	420	SALOMON Yvette	Triel (78)	Sec
<b>1er agrès</b>				<b>1er agrès</b>			
208	BONNAUD Nicole	La Baule (44)	6ème	267	NOGUEIRA Corine	Limoges (87)	6ème
370	WAELENS Valérie	Lestrem (62)	2 E	120	FOURNERET Fabienne	Besançon (25)	L
112	CELLIER Sylvette	Angers (49)	L	235	GAY Caroline	Tassin (69)	6ème
310	BOURGEOIS Evelyne	Grammond (42)	2 E	260	MAURICE Amélie	La Baule (44)	6ème
<b>2ème agrès</b>				<b>2ème agrès</b>			
278	PISKA Léa	Beaune (21)	6ème	256	LEPAROUX Yannick	Vertou (44)	6ème
305	AUCLAIR Norbert	Mouzellon (85)	2 E	346	LELEU Emmanuelle	Pérenchies (59)	2 E
202	ALBAUT Annick	Charleville (08)	6ème	289	TILLON Françoise	Montrond Les Bains (42)	6ème
358	PLESSY Alain	Pourrain (89)	2 E	341	JUBEAUX Magaly	Estaires (59)	2E
<b>3ème agrès</b>				<b>3ème agrès</b>			
307	BIADATTI Muriel	Couëron (44)	2 E	359	POINT Lucia	Grammond (42)	2 E
315	COUSSOT Michel	Argenteuil (95)	2 E	354	MENAGER Michèle	Guérande (44)	2 E
313	EYLIER Christiane	Chérenge (59)	6ème	356	METTHARI Katia	Eaubonne (95)	2 E
369	VINCENT Sophie	Estrablin (38)	2 E	367	VERRIERES Sabine	St Laurent du Pont (38)	2 E
<b>POUTRE</b>				<b>SOL</b>			
423	THEOBALD Heidi	Schiltigheim (67)	RA	304	APPELGHEM Christine	Sailly/Lys (62)	RA
403	BADONNEL Séverine	Meursault (21)	Sec	323	DUGOUGEAT Daniel	Saint Etienne (AG) (42)	Sec
<b>1er agrès</b>				<b>1er agrès</b>			
251	LANGLADE Gérald	Aire sur Adour (40)	6ème	233	FOURNEL Pascale	Ampelpuis (69)	6ème
276	PIAT Véronique	Saint Marcellin (38)	6ème	210	BRE Manon	Mouzellon (85)	6ème
259	MARLANGUE Jean	Eaubonne (95)	6ème	286	TATON Mélanie	Replonges (01)	6ème
240	GUILLAUME Léa	Le Russey (25)	6ème	328	GALLOT Nathalie	DAX (JA) (40)	2 E
<b>2ème agrès</b>				<b>2ème agrès</b>			
216	CHANDELIER Viviane	St Nazaire (Alerte) (44)	6ème	362	RIVIERE Chrystelle	Guérande (44)	2 E
147	NEBRA Andrée	Lestrem (62)	L	128	LAFFARGE Claire	Tassin (69)	L
426	VIAL Laurence	Saint Alban Leysse (73)	6ème	342	KNECHT Bénédicte	Montrond (42)	2 E
226	DIVAY Adeline	Bruz (35)	6ème	348	LEPERCQ Isabelle	Armentières (59)	2 E
<b>3ème agrès</b>				<b>3ème agrès</b>			
285	TARDY Anne Laure	Saint Barthélémy (42)	6ème	372	DIEUDONNE Julie	Estaires (59)	2 E
327	FRANCO Carole	Saint André (59)	2 E	225	DELOBRE Sophie	St Etienne (Etoile) (42)	6ème
273	PERIOL Nicole	Saint Chamond (42)	6ème	347	LEMENU A Marie	Saint Brice (95)	2 E
322	DUCHAMP Chantal	Luisant (28)	2 E	320	DOMPNIER Catherine	St Jean de Maurienne (73)	2 E
<b>4ème agrès</b>				<b>4ème agrès</b>			
218	COLLEMICHE Odile	Rive de Gier (42)	6ème	211	BREILLET Dorothée	Bourgoin Jallieu (38)	6ème
340	JEAN VICTOR Nicole	Marans (17)	2 E	212	BILLON Gwladys	Landivisiau (29)	6ème
344	LEBORGNE Agnès	Mugron (40)	2 E	318	DEMOOR Dorothée	Marcq en Baroeul (59)	2 E
244	RUHLMANN Catherine	Strasbourg (68)	6ème	311	CHAPELLE Josiane	Mazé (49)	2 E
<b>ENSEMBLES</b>				<p>En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra <b>OBLIGATOIREMENT :</b></p> <p>Avertir la Fédération, l'organisateur et Marie Odile HANSSENS : damod.hanssens@orange.fr 0642044747</p>			
336	GERBAUD Chantal	Montrond (42)	RA				
360	PY Jean Marie	Chambéry (73)	Sec				
<b>ALIGNEMENT</b>							
334	GEIGER Régine	St Croix en Plaine (68)	2 E				
234	GAVANT Andrée	Bourgoin Jallieu (38)	6ème				
<b>EXECUTION INDIVIDUELLE</b>							
11	GAUVIN Karine	St Sébastien sur Loire (44)	F				
15	NAVES M France	Chambéry (73)	F				
<b>EXECUTION D'ENSEMBLE</b>							
124	GRANGERAT Reine	Cluses (74)	L				
417	PLUMEJEAU Louis Marie	Mazé (49)	Ens				

Les cases grisées correspondent au jury notant les 5èmes

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

### FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association : .....N°

Nom de l'Association : .....N°

**Fédéral 1 Jeunesses**

**SAUT**

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

**Fédéral 1 Jeunesses**

**BARRES**

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association : .....N°

Nom de l'Association : .....N°

**Fédéral 1 Jeunesses**

**POUTRE**

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

**Fédéral 1 Jeunesses**

**SOL**

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

-----  
 Veuillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.

**Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne), case jaune obligatoire, case grise interdite)  
 12 gym au maximum. Cases jaunes obligatoires, grises interdites.**

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.



**Fédéral 1 Jeunesses Association N° .....**  
**Nom de l'Association : .....**

# Sol

## Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
2	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				
3	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>			
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par l'entraîneur et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5<sup>ème</sup> degré)**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

**Fédéral 1 Jeunesses Association N° .....**  
**Nom de l'Association : .....**

# Sol

## Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
2	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				
3	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>			
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				
	3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup>				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

**Le choix de l'agrès est déterminé par l'entraîneur et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5<sup>ème</sup> degré)**

**Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.**

**F1J****CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** \_\_\_\_\_

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

**LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 2 JUILLET 2016

# DIMANCHE

- 10 h : Accueil de toutes les associations à l'entrée des Joueurs Palais des Sports
- 10 h 30 : Festi'Fédé et cérémonie protocolaire de remise des récompenses
- 13h30 : Pique-Nique sur le parc municipal du palais des sports
- 13h30 : Distribution des licences, récompenses et repas froids

## Programme Festi'Fédé

---

- ∞ Défilé des drapeaux des associations
- ∞ Défilé et présentation des associations
- ∞ Entrée des juges
- ∞ Entrée des gymnastes de l'élan sportif et des bénévoles
- ∞ Entrée des drapeaux fédéraux et trophées fédéraux
- ∞ Mot du Président général de la FSCF
- ∞ Retour de toutes les participants vers les tribunes
- ∞ Temps fort : Le sourire
- ∞ Annonce des Championnes du mouvement d'ensemble Aînées Fédéral
  - Palmarès du Mouvement d'ensemble Fédéral Aînées

Les championnes se placent sur leurs points, les autres aînées descendent sur le parquet.

  - Mouvement d'ensemble Fédéral Aînées
  - Palmarès Championnat Fédéral Aînées
- ∞ Les Aînées « Fédéral » remontent dans les tribunes. Annonce des Championnes du mouvement d'ensemble Aînées F1
  - Palmarès du Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Aînées

Les championnes se placent sur leurs points, les autres aînées descendent sur le parquet.

  - Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Aînées
  - Palmarès Championnat Fédéral 1 Aînées
- ∞ Transmission du témoin de l'élan sportif de Limoges à Notre Dame des Champs Angers et le Comité Départemental 49

- ∞ Les Aînées « Fédéral 1» remontent dans les tribunes. Annonce des Championnes du mouvement d'ensemble Fédéral Jeunesses
    - Palmarès du Mouvement d'ensemble Fédéral Jeunesses
 Les championnes se placent sur leurs points, les autres aînées descendent sur le parquet.
    - Mouvement d'ensemble Fédéral Jeunesses
    - Palmarès Championnat Fédéral Jeunesses
  
  - ∞ Les Jeunesses « Fédéral » remontent dans les tribunes. Annonce des Championnes du mouvement d'ensemble Fédéral 1 Jeunesses.
    - Palmarès du Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Jeunesses
 Les championnes se placent sur leurs points, les autres aînées descendent sur le parquet.
    - Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Jeunesses
    - Palmarès Championnat Fédéral 1 Jeunesses
  
  - ∞ Défilé des championnes
  
  - ∞ Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Jeunesses (bis)
- Après chaque palmarès, les championnes sont regroupées dans une tribune qui leur sera indiquée.

## 8. CONSIGNES POUR LES DIFFERENTES FESTIVITES

### TENUE des ENTRAINEURS :

---

Pour toutes les festivités, SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 5.3 du PF 2016).

Les entraîneurs n'entrent dans le palais des sports que s'ils sont en tenue réglementaire et **sans** sac.

### TENUE des GYMNASTES :

---

#### **Pour le Festi'Fédé :**

- Justaucorps
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères ou pieds nus.
- Chaque Association doit avoir **son drapeau et sa pancarte** pour le Festi'Fédé.

## PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- le nom du CLUB en entier
- la ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- largeur 70cm
- hauteur 35 cm
- longueur du manche +/-1m50

### RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

---

La présence de toutes les équipes est indispensable le Dimanche matin. (Article 5 page 10)

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération,

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Pour toutes les manifestations :

- respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.
- participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un temps qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers la joie d'être ensemble.

## 9. CONSIGNES POUR L'ENTREE DES GYMNASTES DANS LE PALAIS DES SPORTS

Pendant toute la durée de ce temps, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la C.N.G.F. qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous remercions.

10 h : Accueil des associations vers la buvette.  
Les drapeaux se regroupent pour rentrer tous ensemble.

10 h 30 : Entrée des associations  
Pancarte en avant de l'association tournée vers les tribunes  
Gymnastes par vague de 5 : entraîneurs répartis sur la gauche

## ORDRE DU DEFILE

---

- Les drapeaux des associations
- Les associations
- Les Juges
- L'élan Sportif
- Les drapeaux et trophées fédéraux

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> , 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au mouvement d'ensemble se placent derrière le podium sur les points prévus à cet effet, pour les mettre en valeur pour le public.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> , 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin de chaque palmarès sur une tribune qui leur sera réservée, pour qu'elles se placent rapidement à la fin du dernier palmarès Jeunesses pour le tour effectuer d'honneur des Championnes.

### **Défilé des championnes : avec pancarte**

Fédéral Aînées 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral Aînées 1-2-3

Fédéral 1 Aînées 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Aînées 1-2-3

Fédéral Jeunesses 1-2-3

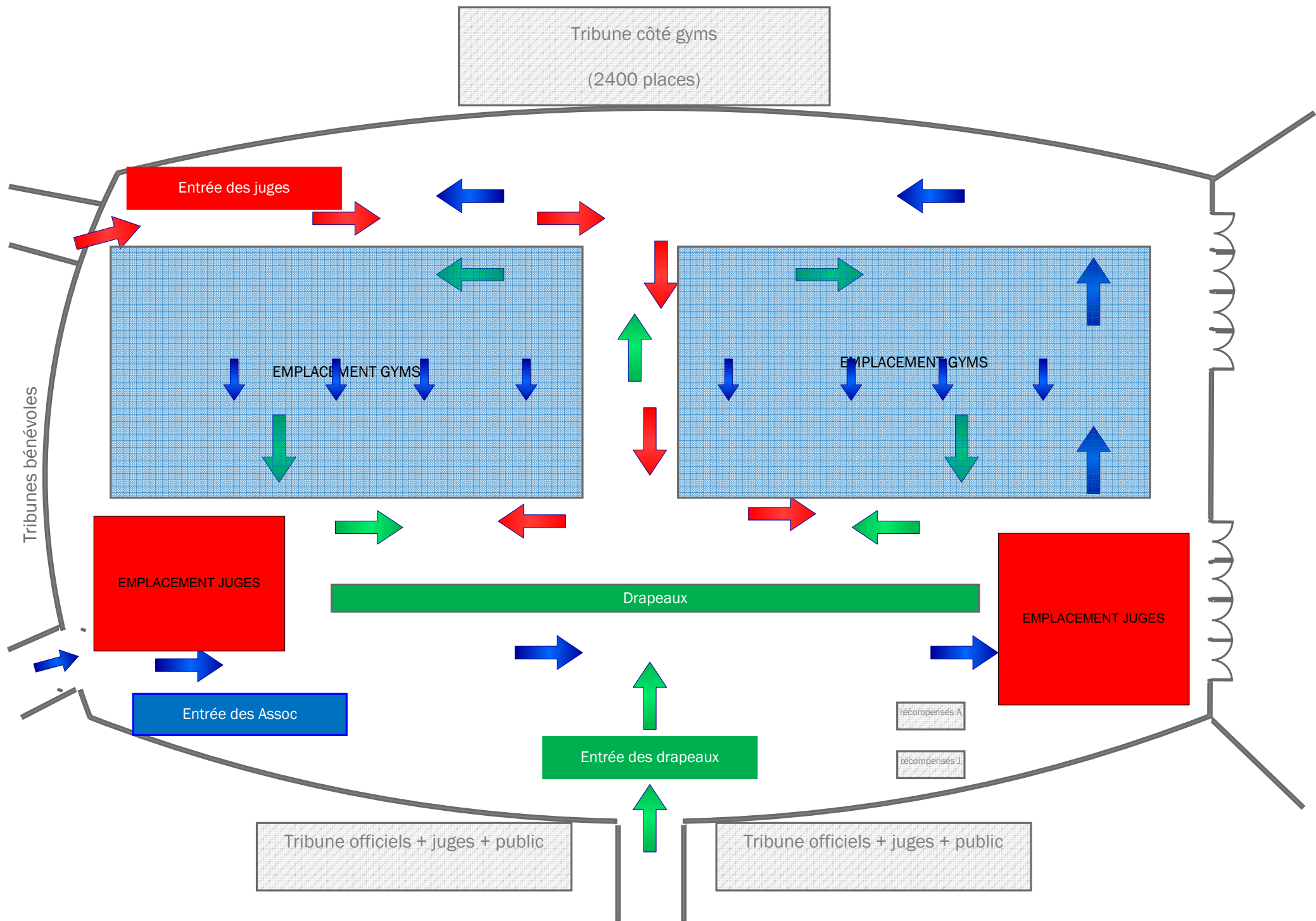
Mouvement d'ensemble Fédéral Jeunesses 1-2-3

Fédéral 1 Jeunesses 1-2-3

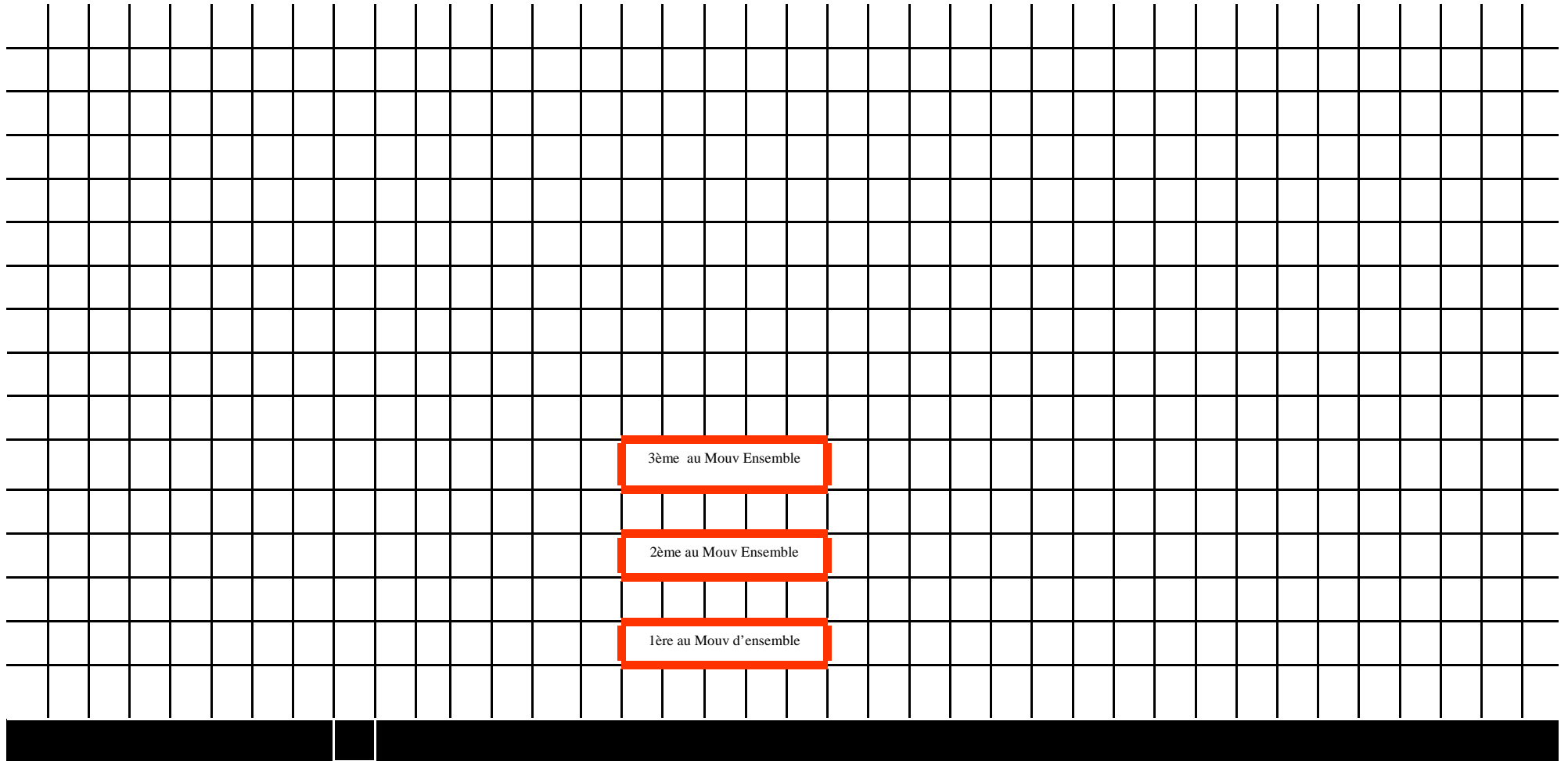
Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Jeunesses 1-2-3

Les coupes pour les autres équipes seront remises à partir de 13 h 30 dans l'entrée du palais des sports.

Le palmarès ne sera pas édité sur papier. Il sera affiché à l'entrée du palais des sports dès la fin de Festi'Fédé et sera consultable dès la fin sur le site de la FSCF



# Plan placement des **Championnes mouvement d'ensemble**



Podium

Table récompenses jeunes

Table récompenses Aînées

## Tribune Public



Révéler la passion qui vous anime !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22, rue Oberkampf ■ 75011 Paris  
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ [fscf@fscf.asso.fr](mailto:fscf@fscf.asso.fr) ■ [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)